

Le fleuve déborde dans notre région



Le Soleil, André Pichette

Des embarcations ont dû être utilisées ce matin pour transporter des personnes habitant des maisons mobiles, à Château-Richer, les eaux du fleuve Saint-Laurent ayant recouvert les rues riveraines, à la faveur des

grandes marées et des pluies abondantes des dernières heures.

par Isabelle JINCHEREAU

L'accalmie de la température a déjà permis au fleuve Saint-Laurent de regagner peu à peu son lit cet avant-midi alors que la situation s'améliore lentement dans les municipalités riveraines de la région de Québec.

À la gare maritime Champlain, à Québec, les passagers des traversiers ont été secourus par des grues jusqu'à leur accostage, le quai était inondé par la marée. À Château-Richer, plusieurs citoyens ont dû être évacués de leur demeure, les rues étant envahies par les eaux.

Ainsi, les dégâts des grandes marées, qui ont atteint 19 pieds et demi au lieu de 17 en raison des fortes rafales de vent, s'estompent graduellement dans le secteur de la gare maritime Champlain et le long de la côte de Beauport tandis que les municipalités riveraines de Château-Richer, Charny, Saint-Romuald, Neuville et Cap-Santé commencent déjà à sentir les effets de l'arrêt de la pluie.

Même si Environnement-Canada prévoit une accumulation négligeable de pluie aujourd'hui pour la région de Québec, la situation demeure critique dans la vallée de la Matapédia, où la population est sur un pied d'alerte en raison des fortes crues et des embâcles des rivières Matapédia et Restigouche. Il pleuvait d'ailleurs encore ce matin dans ce secteur.

Le niveau de la Matapédia a monté d'un pied depuis cette nuit alors que celui de la Restigouche a progressé de six pieds en amont de l'embâcle, forçant l'évacuation de cinq commerces et de plusieurs familles. Actuellement, les glaces sont arrêtées à deux milles de Matapédia et une partie de la route Riverside est inondée, isolant une dizaine de maisons, non inondées. Selon un porte-parole de la municipalité, la

Lire page A-2, FLEUVE

Autres informations et photos, page B-1

c'est arrivé ce MATIN

La hausse des prix plonge sous les 5 p.c.

OTTAWA (PC) — La stabilité des prix des produits pétroliers a attribué au ralentissement de la progression du taux annuel d'inflation à 4,7 pour 100, en mars, contre 5,5 pour 100, en février, a annoncé Statistique Canada, aujourd'hui.

À Québec, l'augmentation n'a été que de 4,4 pour 100, comparativement à 5,2 pour 100, en février.

Ce ralentissement des prix au détail a mis fin, du moins temporairement, à l'accélération du rythme d'augmentation de l'indice des prix à la consommation du dernier trimestre.

Le taux d'inflation progressait depuis novembre, mois où il avait été de 4,2 pour 100, le plus bas en 11 ans.

L'augmentation mensuelle des prix de 0,2 pour 100 a aussi été la plus faible depuis novembre, alors qu'il n'y avait pas eu de hausse.

Les prix du pétrole qui avaient connu d'importantes hausses il y a un an, se sont stabilisés depuis.

Cette stabilisation est due à une entente fédérale-provinciale sur les prix mondiaux et domestiques du pétrole.

La baisse de prix de l'essence, provoquée par une guerre des prix dans quelques villes du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, ont virtuellement annihilé l'impact de toutes les hausses des produits autres que ceux des aliments, précise l'agence fédérale.

Lire page A-2, PRIX

Projet de Honda au Québec

TOKYO (AFP) — La firme japonaise Honda Motor Co. projette d'investir deux milliards de yen (89 millions de dollars) au Canada pour la construction d'une usine dont la production annuelle initiale, en 1986, devrait être comprise entre 70,000 et 100,000 voitures de tourisme, indique, aujourd'hui, le quotidien économique japonais Nihon Keizai Shimbun.

Selon le journal, qui cite des sources du gouvernement japonais et canadien, un accord sur ce projet devrait être signé bientôt. Interrogé sur cette information, un porte-parole de Honda s'est borné à indiquer que la firme avait fait une étude de faisabilité sur le projet et n'était pas en mesure actuellement de faire de commentaire sur le dossier.

Selon le quotidien économique japonais, on s'attend que Honda prendra une décision d'ici l'été prochain sur l'emplacement de l'usine qui sera implantée dans l'Ontario ou au Québec.

Selon le journal, ce projet devrait avoir un impact favorable sur les négociations, qui doivent s'ouvrir, le 24 avril prochain, à Tokyo, entre responsables des gouvernements japonais et canadiens sur les limitations apportées par le Japon à ses exportations d'automobiles.

Vacances et primes menacées

Construction: les patrons exigent de nouvelles concessions

par Pierre MARTEL

C'est une longue liste de concessions majeures que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) vient de faire parvenir aux organisations syndicales, à la veille de la première rencontre de conciliation entre les parties.

Parmi celles-ci vient en bonne place l'abolition des vacances estivales pour les travailleurs des trois régions nordiques (Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue et Baie James), une mesure justifiée, selon les patrons, par la courte saison et qui, si elle était retenue, bouleverserait la tradition qui fait de la fin juillet la période de vacances des gens de la construction.

De plus, au nombre des concessions demandées par la partie patronale, on note des modifications au précompte des cotisations syndicales (l'AECQ veut imposer des frais d'administration), une réduction de huit à quatre heures du préavis de mise à pied, la nécessité d'obtenir une autorisation pour le représentant syndical qui visite un chantier de construction, l'élimination de l'indemnité de présence en cas d'intempérie et l'abolition de plusieurs types de primes.

En outre, l'AECQ exige que les taux de salaire versés à la Baie James reviennent au même niveau que ceux payés dans l'ensemble de la province. Actuellement, il y a une majoration de 5 pour 100 sur les salaires versés à la Baie James.

Rencontre

Par ailleurs, cinq semaines après l'avortement de la première rencontre de négociation dans l'industrie de la construction, les par-

ties syndicales et la partie patronale se rencontreront jeudi matin dans le cadre d'une première session de conciliation.

Le conciliateur désigné par le ministre du Travail, Me Raymond Leboeuf, a convoqué tout le monde pour une première séance collective de travail. La semaine dernière, M. Leboeuf a rencontré séparément l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et les principales organisations syndicales, soit la FTQ-construction, le Conseil provincial des métiers de la construction et la CSN-construction.

Rappelons que, lors des rencontres de la semaine dernière, le conciliateur avait sondé les parties au décret de la construction sur la possibilité de prolonger de trois ou

quatre mois le décret prenant fin le 30 avril.

Il est donc possible que cet aspect revienne sur la table jeudi matin.

Ministre

Entre-temps, le président de la CSN, M. Gérard Larose, et celui de la CSN-construction, M. Michel Gauthier, doivent rencontrer mercredi après-midi le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette. Il sera alors question de la demande d'une commission parlementaire sur le travail au noir. Demande formulée depuis deux semaines par la CSN-construction.

Par ailleurs, hier, dans un geste qui semble relié au piétinement

Lire, A-2, VACANCES

Naufrage de trois maisons: Québec engloutit \$360,000

par Réjean LACOMBE

Trois maisons préfabriquées évaluées au total à \$360,000 et destinées aux Inuits qui habitent au nord du 55e parallèle reposent dans le fond d'une rivière depuis quelques années.

C'est le ministre de l'Habitation et de la Protection des consommateurs, M. Guy Tardif, qui a fait cette révélation lors de l'étude des crédits de son ministère.

Il s'agit là, en fait, d'un audacieux programme décennal de rénovation et de construction de maisons dans le Grand-Nord qui entraînera des dépenses d'environ \$30 millions de la part du gouvernement québécois dans 13 villages inuit du Québec. Les travaux ont été entrepris il y a trois ans.

Le ministre Tardif qui s'est rendu visiter 11 de ces 13 vil-

Lire, page A-2, MAISONS

LA BATAILLE DU QUÉBEC



C'est un nouvel élan et une nouvelle confiance qu'a insufflés aux Nordiques la victoire obtenue hier en prolongation contre le Canadien... Il suffit de regarder Wilfrid Paiement pour le constater!

4
 3

Québec joue et gagne!

C-1 à C-3

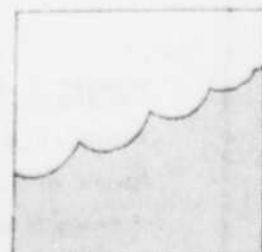
A Québec

Un couple âgé périr dans un incendie

page A-5

SOMMAIRE

Annonces classées	D-8 à D-14
Arts et spectacles	B-6 à B-9
Bandes dessinées	D-12
Bridge	D-13
Carrières et professions	C-11
Economie-finances	D-1 à D-5
Editorial	A-16
Feuilleton	B-8
Horoscope	D-13
Information régionale	B-1 à B-3
Loterie	A-2
Monde	D-7 à D-16
Mot mystère	D-13
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	B-8
Page documentaire	A-15
Patron	D-13
Politique	A-12 et A-13
Sport	C-1 à C-12
Télévision	B-6
Votre page	A-17



Nuageux avec éclaircies de nuit. Maximum de 8 à 10. Minimum cette nuit de 3 à 5.

Détails, page D-8

A-2

Affaire Brink's—Rock Forest

Les armes du crime retrouvées

SHERBROOKE (PC) — L'arme à feu subtilisée à un des gardes de la Brink's de Sherbrooke a été retrouvée par des adolescents.

Les premières vérifications faites sur le fusil de calibre 12, de marque Remington, ont révélé qu'il s'agissait bel et bien de l'arme subtilisée par un des bandits à l'agent Gilles Socquet de la Brink's, lors du meurtre de son compagnon Yvan Charland et du vol au magasin Pascal du Carrefour de l'Estrie, en décembre 1983.

D'autres armes ont également été retrouvées dans le Canton d'Ascot, en Estrie, vendredi soir dernier, dans un sac de poubelle.

Les adolescents ont aussi découvert un fusil de calibre 12, de marque Winchester, chargé de qua-

tre cartouches dont une dans le canon, un lot d'une vingtaine de cartouches de type 12 et quelques-unes de type 303, un imperméable de couleur foncé et un sac en suède.

Les expertises des objets trouvés, transportés lundi au laboratoire de la police scientifique, à Montréal, devraient être plus explicites sur la Winchester, les cartouches, de même que les balles de calibre 303.

L'agent Yvan Charland, qui tenait les sacs d'argent, avait été abattu à bout portant d'une décharge de calibre 12 contenant des plombs.

L'agent Gilles Socquet, qui assurait la garde lors du transport de l'argent, a été maîtrisé derrière une rangée de marchandises de la section des articles de sport du ma-

gasin Pascal.

On avait braqué une arme contre lui, on l'avait maîtrisé et dépouillé de son fusil, pendant qu'un autre individu faisait feu sur l'agent Charland et lui arrachait le sac de billets.

L'examen ballistique de la Winchester pourrait permettre de relier cette arme au meurtre de l'agent Charland.

Le détective de la police de Sherbrooke, Michel Salvail, est parti hier pour Houston, aux États-Unis, où il interrogera les trois Québécois arrêtés la semaine dernière au Texas.

Bien qu'il fasse l'objet de poursuites en rapport avec la mort du poseur de tapis Serge Beaudoin, le

détective continue de s'occuper activement de l'enquête en rapport avec le vol commis le 22 décembre, au centre commercial Le Carrefour de l'Estrie.

Le policier fait face à l'accusation d'avoir manipulé une arme à feu sans prendre suffisamment de précaution à l'égard de la sécurité d'autrui, lors de la fusillade du 23 décembre à Rock Forest. Il subira son enquête préliminaire le 7 mai.

Trois policiers de la Sûreté du Québec accompagnent le détective Salvail à Houston.

Les Québécois emprisonnés au Texas seront interrogés relativement à la mort du garde de la Brink's, M. Yvan Charland, tué lors du vol à main armée.

• • • • Québec, Le Soleil, mardi 17 avril 1984

PRIX

(Suite de la première page)

La hausse des prix des légumes frais et la fin des réclames de certains aliments dans plusieurs villes de l'Ontario et du Québec, ont contribué à des prix plus forts de la nourriture.

"Les prix des légumes ont augmenté, en moyenne, de 3,7 pour 100 le mois dernier, et étaient en hausse de 46,1 pour 100 par rapport à mars 1983.

"L'augmentation des prix du lait, des oeufs, du sucre, des boissons non alcoolisées et de certaines coupes de boeuf, est attribuée à la fin des rabais du mois de février dans certaines villes.

"Une augmentation des prix du lait industriel, régi par le fédéral, est la cause de l'augmentation de certains produits laitiers.

"L'impact de ces hausses a été atténué par des prix plus bas du poulet, des fruits frais et de certaines coupes du porc", a précisé l'agence.

"Une hausse des prix de l'ameublement et de l'électroménager, des produits du papier, de certains vêtements pour femmes et hommes a été remarquée.

"Les prix de la bière ont augmenté au Québec et en Ontario, tandis que ceux des cigarettes ont fait de même en Saskatchewan et en Colombie-Britannique".

L'indice des prix, base 100 en 1981, était de 121,2 en mars, contre 120,9 en février et de 115,8 en mars 1983.

En d'autres mots, un panier de provisions et de services qui coûtait \$100 en 1981, coûtait \$121,20 en mars dernier, \$120,90 en février et \$115,80 en mars 1983. Le pouvoir d'achat du dollar en mars, comparé à celui de 1981, était donc de 82,5 cents.

Voici les taux d'inflation enregistrés en mars, avec entre parenthèses, ceux du mois de février.

- Saint-Jean, T.-N., 4,5 (5,6).
- Charlottetown-Summerside, 4,7 (5,2).
- Halifax, 4,3 (5,3).
- Saint-Jean, N.-B., 6,7 (7,6).
- Québec, 4,4 (5,2).
- Montréal, 4,9 (5,6).
- Ottawa, 5,6 (6,1).
- Toronto, 4,8 (5,6).
- Thunder Bay, Ont., 4,6 (5,8).
- Winnipeg, 3,9 (4,8).
- Regina, 4,9 (5,5).
- Saskatoon, 4,8 (5,4).
- Edmonton, 3,5 (4,0).
- Calgary, 2,7 (3,4).
- Vancouver, 4,4 (4,8).

VACANCES

(Suite de la première page)

dans les négociations de la construction, un fort groupe de représentants syndicaux du Conseil provincial des métiers de la construction (International) a visité un chantier de construction de Pointe-aux-Trembles où de nombreuses infractions ont été relevées, selon M. Maurice Pouliot, directeur général du Conseil provincial.

"Nous serons de plus en plus présents sur les différents chantiers de la province de Québec pour veiller à ce que les lois et les règlements de l'industrie de la construction soient respectés", d'ajouter M. Pouliot.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h30 à 13h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

MAISONS

(Suite de la première page)

lages a expliqué que l'on retrouvait environ 800 logements destinés aux Inuit. "Le tiers de ces unités, de dire le ministre, font partie de la série qu'on appelle les "match boxes", c'est-à-dire des unités que le gouvernement fédéral avait bâties après la guerre et qui étaient des boîtes de contreplaqué sans aucune isolation, dans lesquelles pouvaient vivre dix ou douze personnes dans une seule pièce".

Ces constructions remontaient à 1945 à l'époque où les Américains se sont rendus dans le Grand-Nord pour aménager la fameuse ligne Dew.

"On a commencé, d'ajouter M. Tardif, à détruire les cambuses qui n'étaient vraiment pas convenables et à refaire celles qui méritaient de l'être. Sur ces 800 logements, il y en avait 250 qui fallait mettre le feu dedans".

Jusqu'à maintenant le ministère de l'Habitation a procédé à la construction de 133 maisons préfabriquées et 127 autres logements ont été renoués. Il en coûte \$120,000 l'unité pour la construction d'une maison et \$90,000 pour la rénovation.

Le hic dans ce programme, c'est que la seule voie de transport utilisée est l'eau. Le seul moyen de locomotion devient alors le bateau.

"Là-bas, de dire le ministre, il y a donc un seul lien entre ces municipalités, c'est le bateau, qui, une

fois par année, part de Montréal, fait le tour des 13 municipalités et doit s'en retourner avec que les glaces prennent".

Ainsi, la maison préfabriquée est déchargée sur une barge tirée par des canots moteurs. "Cette barge, ajoute M. Tardif, doit remonter le cours des rivières, aller déposer cela pas très loin de l'emplacement où se sont sédentarisées les populations inuit avec le résultat que cette manutention provoque des problèmes. Nous avons trois maisons qui sont au fond de l'eau dans une rivière depuis quelques années parce que les barges n'étaient pas équipées pour faire ce transbordement".

FLEUVE

(Suite de la première page)

situation se présente très mal et la Protection civile se tient prête à intervenir.

A Québec, les fortes rafales, variant de 32 à 70 km à l'heure sont venues gonfler les marées de mai du fleuve Saint-Laurent refoulant les eaux entre Rimouski et l'île d'Orléans et inondant ainsi plusieurs sous-sols des municipalités riveraines. Ainsi, à Neuville, le boulevard Vauquelin a été envahi par l'eau du fleuve, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. A la gare maritime Champlain de Québec, on a dû secourir les passagers des traversiers, qui ont eu la mauvaise surprise d'accoster sur un quai inondé.

Le débit des rivières de la région s'est encore accru au cours des dernières heures. Ainsi, la Chaudière débitait 426 mètres cubes d'eau à la seconde ce matin (le débit normal est de 63,2 m³/sec). Dans la Beauce, la route 276, entre Saint-Joseph des Erables et Saint-Joseph de Beauce est toujours fermée. Dans la région de Portneuf, la rivière Sainte-Anne, à Saint-Raymond présentait un débit de 310 mètres cubes d'eau à la seconde; celui de la rivière Portneuf est déjà passé de 38,9 à 70,5 m³/sec alors que la Jacques-Cartier présente un débit de 183 m³/sec.

Marcel Paquet: un rêve liquidé

Impuissant, Marcel Paquet a vu hier s'évanouir son rêve de travailler à son compte, d'être son propre patron. Après avoir réussi, l'automne dernier, à doubler le chiffre d'affaires de son "dépanneur", il devait baisser pavillon, victime selon lui de l'incompréhension de Franchise Plus, cette division de Steinberg de laquelle il obtenait, en octobre, le droit d'exploiter un établissement du quartier Limoilou de Québec.

Une douzaine de huissiers ont en effet procédé suite à un jugement de la Cour, à la saisie de l'inventaire du Dépanneur Plus à l'angle de la 6e Rue et de la Canardière, au grand ahurissement de M. Marcel Paquet jusque-là détenteur d'une franchise La Maisonée.

Empêchés de pénétrer dans le magasin d'alimentation, le reporter et le photographe du SOLEIL ont tout de même pu s'entretenir avec le franchisé dans un restaurant tout près. "Ils m'actionnent pour \$168,000 alors que je leur en dois \$25,000 à peu près. Je me doutais depuis le 5 mars que quelque chose se passait, mais je pesais jamais qu'ils viendraient me saisir à 6h le

soir et que le jugement leur permettrait de vendre tout le stock en magasin à 11h45 le même soir", disait, décontenancé, notre interlocuteur.

"J'avais fait l'acquisition de cette franchise en octobre l'automne dernier, mais il y a trois mois je me suis rendu compte de certains problèmes. J'ai essayé de prendre entente avec eux autres et je suis même allé à Montréal rencontrer le directeur Michel Rousseau de Franchise Plus, mais inutilement. Je pense que c'est parce que j'étais président de l'Association des franchisés LM Inc. de la région de Québec, qu'ils m'ont fait cette surprise. On est six dans la région à ne pas avoir voulu signer leur nouvelle forme de contrat et je pense que c'est une conséquence..." de conclure M. Paquet.

LA QUOTIDIENNE
(tirage du lundi 16 avril 1984)
5-7-5
3-5-9-3
Informations: 643-8990

le mot du jour
En diagonale
On emploie l'expression "par le biais de" sans savoir qu'un biais est un moyen détourné, artificiel d'atteindre un but. "Par le biais de" ne peut donc pas remplacer les expressions suivantes: au moyen de, par, à l'aide de, avec, grâce à, à l'occasion de...
Pierre BELLEAU

dimanche le 22 avril

pour de joyeuses PÂQUES
un cadeau simons



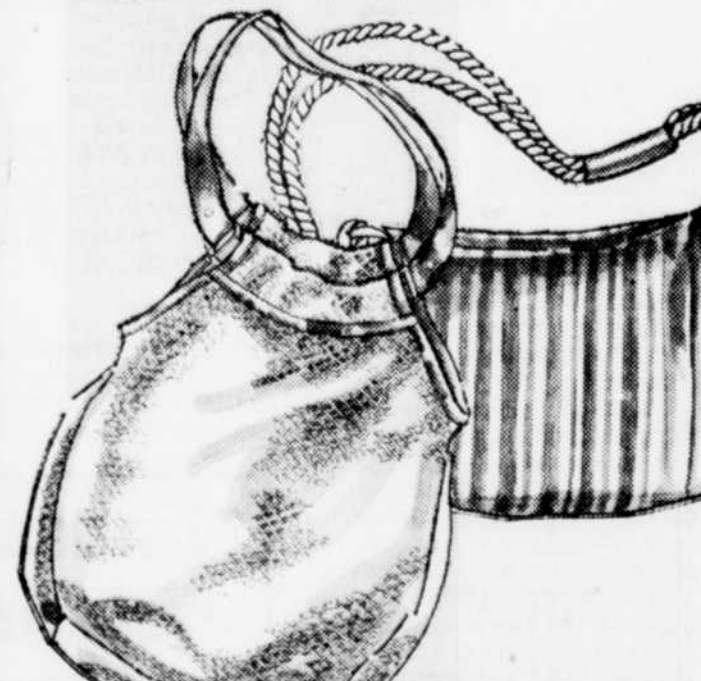
nos verres-soleil
multitude de formes, multitude de couleurs, nos verres-soleil habillent vos yeux de mystère ou de fantaisie... faites votre choix parmi notre vaste collection. prix de 12.00 à 18.00 petit cordon 3.99

la maison simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Contemporaine



le tee-shirt à découpes brodées
une encolure en V au dos et devant un empiècement de même forme avec découpes de fleurs stylisées et brodées, appliquées sur empiècement de tulle. emmanchures profondes. fin tricot en blanc, rose, kaki. p.m.g. 35.00



nos sacs de plage
formes amples, couleurs et tissus amusants, gros baluchon en toile à rayures grises, noires ou roses sur blanc 20.00, baluchon filet et cuir en rouge, moutarde ou saumon. 32.00

la maison simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Contemporaine



le deux-pièces en voile
en voile de coton, chemisier manches courtes, deux poches boutonnées, jupe avec pli creux à la taille, boutonnage pleine longueur au devant. coloris doux de maïs, bleu gitane, rose pétale, céleri. 8 à 14. 65.00

la maison simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



William David Shearing quitte le palais de justice de Kamloops après avoir plaidé coupable à six accusations de meurtre.

Shearing n'a pu expliquer ses meurtres

KAMLOOPS, Colombie-Britannique (UPI, CP) — Un journaliste costaud de 25 ans, David William Shearing, s'est reconnu hier, coupable en cour de meurtre des six membres de deux familles perpétrés dans le parc provincial Wells Gray, en août 1982.

Cette affaire avait déclenché des recherches policières sans précédent à travers le Canada.

En avouant son crime aux policiers, Shearing a été incapable de lui donner un mobile.

Le journaliste à la carrure d'athlète (6 pieds, 3 pouces; 195 livres) tremblait comme une feuille, hier, dans le box des accusés quand le greffier a lu des actes d'accusation. D'une voix douce, il a répondu à six reprises "coupable" aux accusations de meurtre au deuxième degré.

Le juge Harry McKay, de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, qui préside le procès, prononcera la sentence aujourd'hui. Shearing est passible de l'emprisonnement à perpétuité mais pourrait être admissible à une libération conditionnelle après une période variant de 10 à 25 ans.

Le procureur de la couronne, Me Robert Hunter, a demandé au juge que Shearing ne puisse être libéré avant 25 ans.

Recherches intensives

Toute cette affaire avait débuté par la disparition des six membres des familles Bentley et Johnson en août 1982. Les Johnson (Bob, 44 ans, sa femme Jackie 41 ans, leurs filles Janet, 13 ans et Karen, 11 ans) et les Bentley (George, 66 ans et Edith, 57 ans) étaient partis faire du camping dans ce parc provincial au volant d'une auto et d'un camper et n'avaient pas été revus. Les Bentley étaient les parents de Mme Johnson.

Après d'intensives recherches, la police découvrit, le 13 septembre 1982, l'auto carbonisée des Johnson dans laquelle se trouvaient s cadavres mais le camper des Bentley resta introuvable. La GRC crut alors que le cre était l'oeuvre de deux francophones qui s'étaient enfuis avec le véhicule. Une équipe de la GRC parcourut le pays avec un camper similaire dans l'espoir d'obtenir des renseignements, mais en vain.

La question fatale

De fait, par pur hasard, deux travailleurs forestiers devaient retrouver le camper carbonisé dans les bois, à seulement deux milles de l'auto des victimes, le 18 octobre 1983. Il y avait un trou de balle dans une des portes du véhicule, mais les policiers ne révélèrent pas ce détail aux médias.

Les policiers se souvinrent qu'au cours de leurs milliers de conversations avec des gens de la région, un homme leur avait dit que Shearing lui avait demandé comment il pouvait réparer un trou de balle dans une porte de camper.

Le meurtre

Shearing fut arrêté le 19 novembre, officiellement pour une affaire de délit de fuite (il devait admettre avoir tué un homme avec son auto en 1980, près de Clearwater, sa ville natale). Interrogé au sujet des six meurtres, il ne devait pas tarder à tout avouer.

Shearing a raconté aux policiers qu'il s'était servi d'un fusil de calibre .22 pour tuer les six personnes, assassinant d'abord les quatre adultes avant de faire feu sur les deux jeunes filles. Shearing a dit qu'il avait remarqué les campeurs au début d'août et qu'il était retourné sur les lieux deux fois, la première fois sans arme.

Dans sa confession aux policiers, Shearing dit regretter son crime. Pourtant, les enquêteurs ont constaté que l'arme du crime ornait un des murs de son salon.

Lorsque les policiers lui ont demandé ce qu'il avait trouvé "le plus difficile" le jour du meurtre, Shearing leur a répondu: "Ça a été difficile de mettre tous les corps dans l'auto".

Shearing avait placé les enfants dans le coffre de la voiture et les adultes sur le siège arrière. Il mit le feu à l'auto. Quelques jours plus tard, il revint chercher le camper et alla en disposer de la même façon deux milles plus loin.

Au cours de ses interrogatoires par la GRC, les policiers lui ont souvent demandé s'il savait pourquoi il avait commis ces crimes. A chaque fois, a révélé hier le procureur de la couronne, la réponse a été la même: "Non".

Contrôle de l'accessibilité aux sites

Les billets quotidiens seront tous prédatés

par Pierre PELCHAT

En raison de la capacité d'accueil limitée du Vieux-Port et de la très forte affluente de visiteurs attendus à la fin de juin, les dirigeants de Québec 84 entendent prendre certaines mesures afin de contrôler l'accessibilité aux sites des festivités.

Selon ce qu'a appris LE SOLEIL, Québec 84 mettra en vente bientôt, par l'intermédiaire de la Banque Royale qui distribue déjà les passeports, des billets quotidiens prédatés qui ne donneront accès qu'à une journée précise durant l'été.

Pour boucler son budget, la Corporation Québec 1534-1984 prévoit vendre 270.000 passeports, à \$30 l'unité depuis janvier, et 700.000 billets quotidiens à un coût de \$11. Jusqu'à maintenant, environ 140.000 passeports ont été vendus dans les succursales de la Banque Royale.

Le fait de dater les billets d'une journée sera très utile à Québec 84 pour contrôler l'accès au Vieux-Port aux périodes de pointe car, comme l'a déjà déclaré le président de Québec 84, M. Ri-

chard Drouin, les détenteurs de passeports auront priorité pour entrer au Vieux-Port.

Ainsi, on peut s'attendre à ce que très peu de billets quotidiens, sinon aucun, ne soient vendus à l'avance pour la période où les grands voiliers



seront à Québec du 25 au 30 juin. D'autres grands voiliers pourront être vus tout l'été dans le Vieux-Port mais ils seront beaucoup moins nombreux.

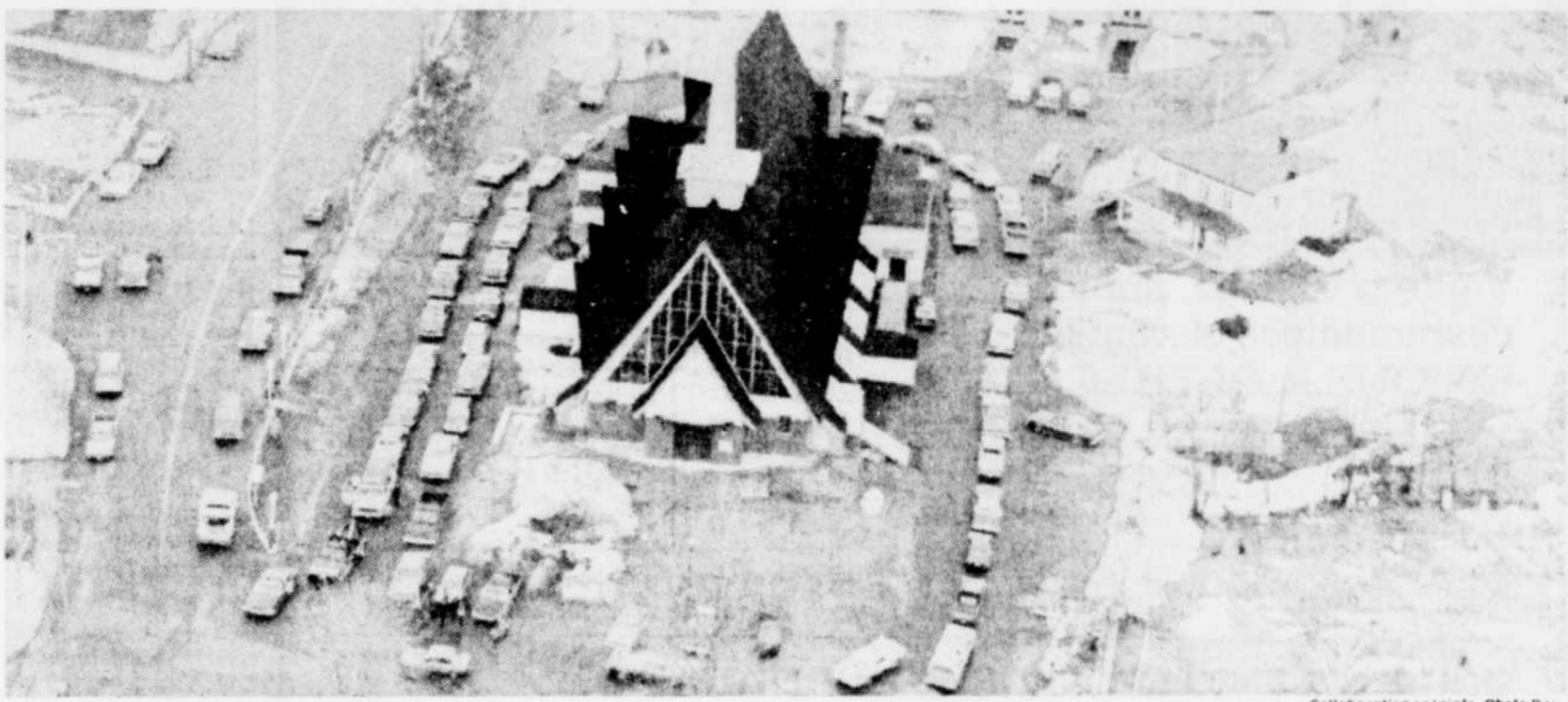
Seule garantie

Toutefois, il n'est pas dit que des billets quotidiens ne pourront pas être disponibles à la

fin de juin aux entrées du Vieux-Port si on s'aperçoit que le nombre de visiteurs est moins élevé que la norme sécuritaire de 45.000 personnes et que tous les détenteurs de passeports présents ont pu avoir accès au site principal des festivités.

Tout ça pour dire que le passeport semble présentement la seule garantie d'accès au Vieux-Port à la fin de juin dans la mesure où tous les détenteurs de passeports ne se présentent pas tous en même temps. Or, des visiteurs de l'extérieur de la région risquent d'être très déçus si la vente des passeports est interrompue et si des billets d'une journée ne sont pas disponibles.

Pour juillet et août, mis à part les jours précédant le départ de la Transat TAG le 19 août, Québec 84 prévoit rendre disponibles plusieurs billets quotidiens pré-datés. Le nombre variera d'une journée à l'autre en fonction du calendrier des spectacles et des attractions particulières. Ce calendrier des spectacles tant attendu sera dévoilé demain avec la deuxième tranche de la programmation culturelle.



Cette photo aérienne fait voir les véhicules des manifestants, entourant l'église de Tadoussac, dans le cadre de la tournée régionale pour faire valoir le point de vue de Sacré-Coeur.

Manifestation régionale

Appui mitigé à Sacré-Coeur

par Marc SAINT-PIERRE

envoyé spécial du Soleil

SACRÉ-COEUR — Si le dossier de l'usine Produits forestiers Saguenay ne débouche pas dans les prochains jours, la population de Sacré-Coeur n'aura d'autre choix que de marcher sur Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier en substance le maire de Sacré-Coeur, Aimé Dufour, à l'issue de la "parade pour le droit au travail".

Cette marche a amené la population de Sacré-Coeur — 100 voitures environ et quelque 350 manifestants, hommes et femmes à parcourir la Haute-Côte-Nord, de Tadoussac à Forestville.

Le maire Dufour a indiqué qu'il tentera d'abord de réunir à une même table toutes les parties dans le dossier Produits forestiers Saguenay pour faire le point, aussi tôt que demain, espère-t-il.

Le maire Dufour — il est également préfet de la MRC Haute-Côte-Nord — s'apprête à expédier des télégrammes à Rexford, la Banque Impériale de Commerce, la firme Clarkson et Gordon, le ministère de l'Énergie et des Ressources, les députés provinciaux de Saguenay et fédéral de Charlevoix.

"Il faut que tout le monde arrête de se renvoyer la balle", a commenté M. Dufour.

A Sacré-Coeur, on supputera de la marche à suivre par la suite.

La population de Sacré-Coeur attend depuis 16 mois la réouverture de l'usine Produits forestiers Saguenay, seule source potentielle d'emplois à court terme pour Sacré-Coeur même et les localités environnantes, lesquelles écopent pour l'heure d'un chômage chronique qui débouche plus souvent qu'autrement sur les prestations de bien-être social.

De multiples démarches, des piles de télégrammes n'ont rien donné. Des promesses, notamment celle de Johanne Isabelle, candidate du Parti québécois dans Saguenay à l'élection partielle de juin 1983, qui laissait croire à une réouverture de l'usine le mois de septembre suivant, sont également restées sans résultat.

Appui mitigé

La cerise sur le gâteau, c'est que Sacré-Coeur n'a reçu qu'un appui mitigé dans sa "longue marche" d'hier, particulièrement très surveillée par les policiers de la SQ.

Bon accueil à Tadoussac, à Bergeronnes et, surtout, aux Escoumains où la mairesse Madeleine Morneau, qui avait réuni tout son conseil municipal a déclaré: "Nous sommes conscients de la situation en Haute-Côte-Nord; il n'y a pas de travail. Nous sommes avec vous autres dans votre démarche".

Plus loin, à Sault-au-Mouton, Saint-Paul-du-Nord et Rivière-Portneuf, les manifestants de Sacré-Coeur n'ont pu rencontrer les autorités municipales. "Erreur de synchronisation", ont expliqué les marcheurs de Sacré-Coeur, en avance d'une heure et demie sur leur horaire.

Les choses ont cependant viré à l'air à Forestville où le maire Arthur Sauvé, tout en assurant de son appui la population de Sacré-Coeur pour toute action "calme, tranquille et dans la paix", lui a reproché d'avoir fermé la route 138.

De l'avis du maire Sauvé, Fo-

restville n'a pas digéré d'être isolée quand les manifestants de Sacré-Coeur ont empêché toute circulation sur la route 138 et nui au développement économique de sa municipalité.

Il s'est néanmoins fait servir une leçon de solidarité par le président du Syndicat des travailleurs de Produits forestiers Saguenay (CSN), M. Daniel Hovington. Celui-ci a indiqué: "Notre action de quelques heures n'était pas dirigée contre les gens de Forestville mais visait à sensibiliser le gouvernement à nos problèmes et à ceux de la Haute-Côte-Nord".

C'est justement sur des projets de nouvelles actions, notamment la marche éventuelle sur Québec, que se penchera le "comité secret" de Sacré-Coeur aujourd'hui.

Sacré-Coeur ne jettera pas de sitôt la serviette, a noté en substance un porte-parole.

VENTE DE TAPIS PERSANS Jusqu'à 50% de RABAIS

Le président de notre compagnie revient après avoir passé 4 mois en Iran. Durant cette période, avec l'aide de l'Association des Tissandis Iranians du Bazar de Téhéran, il a été en mesure de réunir morceau par morceau une collection de chefs-d'œuvre de l'art des tapis et tapis persans.

Découvrez l'art iranien avec la collaboration de la célèbre H.A.M. d'Iran qui a l'honneur de présenter cette collection rare de plus de 2.000 tapis et tapis persans. Vous aimerez voir la représentation, vieille de 150 ans, de l'empereur "Quajar"; Moïse et les dix commandements sur un tapis Tabriz impérial; Jésus-Christ sur Tabriz impérial; un Mohtashan Kashan semi-antique; un Isfahan qualité musée (un trésor inimaginable); un Naein de la grandeur d'une pièce de maison; un Soie Ozabek Hereka; un Soie Qum et plusieurs autres chefs-d'œuvre de maîtres-tissandis; des tapis de toutes les grandeurs jusqu'à 14 pieds X 22 pieds et des laizes mesurant jusqu'à 25 pieds de long.

Notre plus grande vente en 16 ans d'affaires au Canada et aux États-Unis

Vente

Mercredi 18 avril 10h à 18h
Jeudi 19 avril 10h à 21h

Venez à notre exposition et voyez un vaste choix de styles: Tabriz impérial, Kashan, Isfahan, Bijar, Bokhara, Yalameh et une collection de tapis, tapis, laizes, sacs et selles, pièces antiques et semi-antiques, du Pakistan, Afghanistan, Inde, Chine, Turquie et Cachemire.

Des prix incroyablement bas

Par exemple: tapis Shiraz de Perse tout laine 7' x 10' à 745\$; 5' x 8' à 425\$; 4' x 6' à 325\$. Ces articles seront limités à 1 par famille. Nous vous invitons à venir apprécier l'art persan et réaliser un investissement qui met votre argent en sécurité et vous procure luxe et beauté.

**SALLE DE BAL DU HOLIDAY INN
SAINT-FOY**

**À LOUER
BUREAUX**
(pour professionnels)
COMMERCES
Près Palais Justice
Prix compétitif
Tél.: 692-3807 ou
653-1660

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaétan Richard, m.d.
FRCS (C)

400, BOUL. CHAREST EST
QUÉBEC
(GALERIES DU SYNDICAT)

524-2481

norman

DIRECTEUR DE SÉCURITÉ

- Pour superviser le travail des agents de sécurité des 4 magasins NORMAN
- Références exigées
- Expérience dans la sécurité du commerce de détail
- Excellentes conditions de travail
- Envoyer curriculum vitae à:

Dépt. 9000, Le Soleil Ltée
390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

VOYAGES BEL-AIR INC.

Depuis 18 ans, Voyages Bel-Air Inc. jouit d'une excellente réputation dans le domaine du tourisme, tant sur le plan local, national qu'international.

Son professionnalisme, son service courtois et compétent auprès de sa clientèle ont fait sa renommée. C'est une agence reconnue par les compagnies aériennes et maritimes, les grossistes en voyages et les organismes de tourisme.

Voyages Bel-Air continue à vous offrir les meilleurs prix, sans jamais négliger la qualité du service auquel vous avez droit.

A votre service, les professionnels du voyage: Yves Jamin, Gilles Fragasso, Hélène Sirois, Hélène L'Hébreux, Jesus Sanchez, Liane Valiquette et Micheline Drouin.



VOYAGES BEL-AIR

42, de la Fabrique, Québec
Tél.: 692-2221



FAITS DIVERS

Deux piétons ont été tués, hier, à Québec

Deux piétons ont été tués, hier, à Québec, l'un sur la Grande-Allée et l'autre dans la rue Marie-de-l'Incarnation.

Le premier accident s'est produit vers 10h40 à l'intersection de la

rue de Lachetrotière quand un jeune employé de restaurant a été écrasé par un camion de livraison.

Dany Pelletier, qui célébrait hier ses 21 ans, domicilié à Charlebourg, travaillait comme aide-

cuisinier au restaurant Paris-Brest. Il était originaire de Saint-Paul de Montmagny.

Le jeune homme est sorti en courant du restaurant, un trousseau de clés à la main. Il a trébuché sur

le trottoir et a roulé dans la rue, sous les roues arrière d'un camion qui reculait. La mort a été instantanée.

L'autre tragédie est survenue vers 22h05 dans la rue Marie-de-

l'Incarnation près de la rue Saint-Vallier. Un homme de 66 ans, domicilié dans le quartier Saint-Sauveur, traversait alors la rue en diagonale, quand il a été heurté par une camionnette dont le chauffeur a tout fait pour éviter le choc.

Sous l'impact, le sexagénaire a été projeté dans l'autre voie pour être écrasé par un autre petit camion. Il a été tué sur le coup. La victime a été identifiée comme étant M. Gérard Faucher, âgé de 65 ans, de Québec.

CONFIEZ-NOUS VOTRE ENTREPOSAGE-FOURRURES CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

FAITES RESPIRER



VOTRE FOURRURE

Voûte réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée
UNIQUE À QUÉBEC
Une visite vous en convaincra

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir. Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer et remodeler.
Demandez un nettoyage pour votre fourrure avec

MARANDA LUSTRE

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 000 \$	Valeur 2 000 \$
14 \$	24 \$	34 \$
Valeur 3 000 \$	Valeur 4 000 \$	Valeur 5 000 \$
44 \$	54 \$	64 \$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément
2 hrs de stationnement gratuit

POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE 529-0077

10% d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1^{er} novembre 1984



un nom... une réputation!

Le Salon de fourrures

ROLAND FORGUES

mail centre-ville, Québec 529-0077



Le conducteur de ce camion n'a pas eu connaissance qu'un piéton était tombé sous les roues de son véhicule.

L'enquête sur la mort de 36 bébés prorogée

TORONTO (PC) — Le juge Samuel Grange a prorogé jusqu'à mercredi, hier, les séances de la commission d'enquête sur la mort de 36 bébés, entre juin 1980 et mars 1981, au Hospital for Sick Children de Toronto.

Cela, a expliqué le magistrat, afin de permettre aux avocats de discuter de la ligne de conduite à suivre, à la suite de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario, la semaine dernière.

Le plus haut tribunal de la province a statué qu'aucun suspect ne pouvait être identifié dans la mort des enfants, qu'elle ait été causée accidentellement ou intentionnellement.

"Il va sans dire qu'il serait inutile et peut-être illégal pour moi d'entendre une preuve" conduisant à l'identification de quiconque aurait pu administrer une overdose aux bébés, a déclaré le juge Grange.

L'avocat de la commission, Me Paul Lamek, a dit qu'un appel à la Cour suprême du Canada était improbable.

En pratique

"La règle est facile à établir, mais son application est plus difficile", a noté le juge Grange au sujet de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario.

"En fait, dans les mots mêmes de la Cour d'appel, cela m'approche de l'impossible".

C'est ainsi, a précisé le juge Grange, qu'il sera peut-être illégal, à l'avenir, de poursuivre les témoignages sur certains incidents, comme celui où les infirmières Phyllis Trayner et Sui Scott ont trouvé des pilules pour les maladies cardiaques dans leur repas.

Pourra-t-on parler, a continué le président de la commission, de certaines personnes qu'on a vues au moment où elles administraient des médicaments non prescrits à des enfants?

En mars 1981, l'infirmière Susan Nelles a été accusée de meurtre au premier degré relativement à cette affaire. Mais elle a été libérée dès le stade de l'enquête préliminaire, à cause du manque de preuves.

Militaire de Valcartier attaqué par deux individus

Tous les corps policiers de la région étaient à la recherche, hier soir, de deux individus qui ont attaqué un militaire de la base de Valcartier, à Neufchâtel, dans l'intention de lui voler son portefeuille.

L'agression a été commise vers 21h quand les deux hommes ont arrêté leur voiture à la hauteur du jeune soldat qui marchait en bordure du boulevard Bastien. Ils l'ont forcé à monter dans l'automobile et ont exigé qu'il leur remette son argent.

Devant son refus, ils se sont mis à le rouer de coups, un de ses agresseurs étant muni d'un

poing américain. Le militaire, âgé de 23 ans, résista du mieux qu'il put et fit voler en éclat la vitre arrière de la voiture.

Cette résistance devait convaincre ses agresseurs à le laisser filer. Le jeune homme, en état de choc, se rendit chez un de ses amis, non loin de là, et la police militaire fut avertie. Il a été conduit à l'hôpital de la base de Valcartier.

Les individus recherchés ont les cheveux longs et étaient décrits comme dangereux. Ils occupaient une vieille Chevrolet, modèle quatre portières, de couleur brune.

Procès d'un médecin de La Malbaie fixé au 7 mai

Le procès du Dr Robert Gagnon, accusé de négligence criminelle à la suite du décès d'un citoyen de Charlesbourg dans un hôpital de La Malbaie en 1982, a été fixé, hier, au 7 mai devant un juge et 12 jurés.

À la suite d'une récente décision du tribunal, la cause sera entendue au palais de justice de Québec.

Une accusation de négligence criminelle avait été portée contre le médecin de La

Malbaie, même si le coronar n'avait retenu aucune responsabilité criminelle dans son verdict.

M. Jacques Harvey, âgé de 34 ans, de Charlesbourg, avait été conduit à l'hôpital de La Malbaie en juillet 1982, victime d'une crise consécutive à la présence de pierres sur un rein. Il devait décéder quelques heures plus tard, à la suite d'une intoxication à la morphine et d'un oedème pulmonaire.

Corrections

Dans Le Soleil de mercredi 11 avril 84, cahier B, page 8:

On aurait dû lire:

no 7. Fauteuil de style provincial Italien, le fauteuil représenté ne correspond pas à la description ci-mentionnée.

no 8. Fauteuil à dossier haut de style provincial Italien, le fauteuil ne correspond pas à la description ci-mentionnée.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par ces erreurs.

EATON

Six victimes

MEDECINE HAT,

Alta (PC) — Un en-

quêteur a passé au pei-

gne fin, hier, les débris

d'une maison mobile à

la recherche d'indices

qui pourraient ex-

pliquer les causes d'un

incendie qui fait six

victimes, dont quatre

membres d'une même

famille.

La police n'a pas en-

core divulgué les noms

des victimes sauf

qu'on a précisé qu'une

femme de 28 ans, deux

garçonnetts âgés de 8

et 11 ans ainsi qu'un

bébé d'un an étaient

du nombre.

L'incendie a éclaté

vers 01h40 dans la nuit

de dimanche à lundi.

La chaleur qui se dé-

gageait du brasier était

tellement intense

qu'elle a fait fondre les

poignées des portières

d'un camion stationné

tout près.

Kmart

CORRECTION

Dans notre cahier pu-

blicitaire "Fabuleux

soldes printaniers",

distribués dans les

foyers les 16 et 17 avril

1984.

Page K-4, article B -

Le T-shirt de 4 à 6X

ans, à 4,95\$, est repré-

senté par une mauvaise

illustration.

Nous regrettons les en-

nuis que cette erreur

aurait pu causer à notre

clientèle.

Kmart Canada Limited

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Pour participer au concours, il faut être membre de la caisse d'épargne de la région de Québec. Le présent règlement sera en vigueur à partir du 1^{er} mai 1984 et sera en vigueur jusqu'au 31 mai 1984.

2. Chaque participant aura droit à une chance de participation. Les gains, sous forme de voyages, seront attribués aux participants dans les barils prévus pour cette promotion.

3. Les gagnants seront tirés au sort, à l'exception des gagnants de la 1^{re} et de la 2^e place qui seront désignés par la caisse d'épargne.

4. Les tirages auront lieu le 1^{er} mai 1984 à 15h, à l'exception des tirages de la 1^{re} et de la 2^e place qui auront lieu le 31 mai 1984 à 15h.

5. Les gagnants devront être âgés de 18 ans ou plus au moment du tirage.

6. Les gagnants devront être résidents de la région de Québec au moment du tirage.

7. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

8. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

9. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

10. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

11. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

12. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

13. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

14. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

15. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

16. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

17. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

18. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

19. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

20. Les gagnants devront être informés de leur victoire par la caisse d'épargne.

LE PRÊT PERSONNEL DE LA CAISSE DESJARDINS



VOUS AVEZ DÉCIDÉ D'EMPRUNTER!
VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE LE FAIRE MAINTENANT!

Informez-vous

Tous les billets de participation, déposés dans les barils prévus pour cette promotion, ne seront pas retirés et demeureront valables jusqu'au dernier tirage. Par contre, dès qu'un(e) participant(e) a gagné un tirage, son billet n'est plus valide.



desjardins
Une ressource naturelle.

En vigueur dans les caisses populaires participantes, affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

A Québec

Un couple âgé périt dans un violent incendie

par Michel TRUCHON quartier Saint-Sauveur à Québec.

Un incendie d'une rare violence a fait deux morts, hier soir, dans une maison du

xantaine, qui occupait le logement du troisième étage où le feu a pris naissance, peu avant 19h. La mai-

son ravagée par les flammes est située au 410 de la rue Sainte-Thérèse, à l'angle de la rue Durocher.

Le fort vent d'est qui soufflait sur la ville au moment du sinistre a compliqué la tâche de la quarantaine de pompiers répondant à deux alertes. Il leur a fallu environ deux heures pour maîtriser le feu qui a détruit le troisième étage et la toiture.

Même s'il n'a fallu que trois minutes pour que les premiers pompiers arrivent sur les lieux et réclament une deuxième alarme, le feu courait déjà à la grandeur de l'étage et les flammes sortaient par les fenêtres donnant sur la rue Sainte-Thérèse.

En fait, l'intensité du brasier était telle que les occupants des premiers camions partant de la caserne numéro un ont vu la lueur du feu en tournant dans la côte Sherbrooke, sur le chemin Sainte-Foy.

"C'est un feu éclatant!" s'est écrié le lieutenant Gingras sur les ondes de la radio, quelques secondes avant de demander des renforts.

A cause de la force du vent et de la violence des flammes, une conflagration aurait sans doute menacé les vieilles maisons de ce quadrilatère si l'édifice en feu n'avait été, par chance, séparé de la maison voisine par un terrain d'une trentaine de pieds. Toutes les autres maisons sont mitoyennes.

Le vent était tel que les premiers jets dirigés vers le troisième étage avaient peine à atteindre le but. Le déploiement des échelles a également été compliqué par la présence de nombreux fils électriques, alors que le courant n'a été coupé

qu'une heure après le début de l'incendie, environ.

Quelques acalmies ont permis aux pompiers de gagner du terrain, mais vers 20h le vent a repris de plus belle et une partie de la toiture, ainsi qu'une section de mur à l'ouest de la maison, se sont effondrés.

Dès que les flammes ont pu être repoussées suffisamment pour permettre aux pompiers d'entrer dans la maison, le chef de division Roger Verreault et le capitaine Jules Bolduc ont ordonné à une demi-douzaine de leurs hommes de mener la lutte par l'intérieur du troisième étage.

"Il n'y avait rien à faire par l'extérieur et on aurait sans doute été encore là demain matin", a dit le chef

Verreault qui n'avait pas d'autres solutions pour venir à bout du feu, malgré les dangers représentés par la manœuvre.

Les pompiers se devaient également de fouiller le plus rapidement possible les débris puisque la rumeur voulait que deux personnes soient restées prisonnières se faisait de plus en plus insistante.

Une première vérification ne devait rien donner et l'on commençait à espérer que les sexagénaires avaient pu s'en tirer, même si personne ne les avait aperçus. Mais quelques minutes plus tard, vers 21h, un pompier faisait savoir qu'il venait de trouver un corps, dans la salle de bains située du côté nord-ouest de la maison.

Après les constatations faites par le commissaire aux incendies Cyrille Delage et l'enquêteur André Savard, le cadavre de l'homme fut déplacé et les pompiers découvrirent sa compagne étendue sous lui.

"Il a sans doute voulu la protéger..." a dit l'aumônier des pompiers, l'abbé Louis Paré, précisant que la porte de la salle de bains se trouvait juste à côté de celle donnant sur la galerie arrière, de sorte que les sexagénaires peuvent fort bien s'être trompés en essayant de fuir dans la fumée.

L'identité des victimes ne pouvait être révélée hier soir, les familles n'étant pas averties.

L'enquêteur André Savard ne pouvait se prononcer sur la cause de l'incendie et fera appel, aujourd'hui, aux services d'un chimiste du laboratoire de police scientifique de Montréal.

L'enquête po-

licière a été confiée aux détectives Michel Deslauriers et Raymond Poirier.

Le 410 Sainte-Thérèse abritait, au rez-de-chaussée, le restaurant Pizzeria Giovanni, qui a été lourdement endommagé par l'eau. Le deuxième étage était occupé par la famille de Salvatore Giovanni, comptant cinq personnes. Au troisième, il y avait deux appartements, dont l'un était occupé par les victimes et l'autre par une personne seule.



Le feu faisait déjà rage à la grandeur de l'étage dès l'arrivée des pompiers.



Les sapeurs descendent le corps de la femme.

L'EUROPE

EXCLUSIF
En plus, accompagnateur de l'agence avec le groupe.
MOSAÏQUE EUROPÉENNE
16 jours, dép. avion de Québec
• France • Pays-Bas • Allemagne • Autriche • Italie • Suisse
Départs: 13 juillet et 13 sept.
1899\$ occ. double

EXCLUSIF
En plus, accompagnateur de l'agence avec le groupe.
GRANDE AVENTURE EUROPÉENNE
22 jours • Angleterre • France • Allemagne • Autriche • Italie • Suisse
Départs: 11 août, 8 sept., 15 et 22 sept.
2459\$ occ. double

VOYAGES SOLANGE GOULET INC.
626-8966
Ligne extérieure sans frais: 1 (800) 463-5151
Défendeur d'un permis du Québec

JEAN GIROUX
courtier
INVESTISSEURS
Projet idéal pour petits groupes. Rendement 13% 1re année sur capital investi.
529-8234, 828-9192

WonderBra

vous fait ravissante!

OFFRE SPECIALE!

RABAIS DE

20%

Modèle WB 2620
34 à 42 B et
34 à 44 C-D-DD

Modèle WB 1200
32 à 36 A-B-C

Modèle WB 1010
34 à 38 B et C

Modèle WB 3600
32 à 38 A-B-C

Disponibles en blanc ou beige

WB 2620 WB 1200 WB 1010 WB 3600

LYNE
ENR.

Corseterie
Fine lingerie
Maillots de bain
Bas

Les Galeries de la Canadienne - Tél.: 661-8824

ATTENTION!

PROFESSIONNELS

(NOTAIRES, AVOCATS, INGENIEURS)

Nous avons actuellement en entrepôt plusieurs mobiliers de bureau de direction uniques (bureaux, crédences et tables de style).

Ce sont, pour la plupart, des pièces d'ébénisterie, venant de manufacturiers connus (Kittinger, Decca Interiors, Croydon) et de style traditionnel anglais (William and Mary) et contemporain.

Valeur de 10 000\$ et plus
Prix variant de 2 500\$ à 6 500\$
Sur rendez-vous seulement
Jacques Arseneault et Ass.
Tél.: 524-8427

Rabais jusqu'à 30% sur plusieurs modèles

500 tissus d'ameublement

Les nouvelles collections printemps sont arrivées

Dès jeudi

Super spécial salon

MEUBLES DE SALON A PRIX SUPER SPECIAUX

LE RANCH DU CUIR
PLACE LAURIER - 656-6196
(Corridor ouest de la Baie)

VENTE 1/2 PRIX

sur tous les vêtements avec collet de fourrure

De la collection Léo Chevalier: cardigan en ottoman de coton, beige et bleu outremer, porte sur blouse rayée en coton et un pantalon à taille haute en coton satiné bleu outremer. Tailles 4 - 16 ans.

Salon Jade
(PLACE LAURIER)

Calme revenu au cégep de Victoriaville



ENTREPOSEZ VOS FOURRURES

Offrez-leur un été au frais...en lieu sûr!

- Voûte à température contrôlée
- Nettoyage "Lusterized"
- Réparation et remodelage
- Estimation gratuite
- Service de cueillette gratuit

Valeur 500\$: 15\$. Valeur 1 000\$: 20\$.
Valeur 2 000\$: 35\$. Valeur 3 000\$: 45\$.

Assurance disponible sur demande (en sus).

Les Robitaille
INC.
700, Richelieu, Québec
Tél.: 522-3288 / 522-0120
Depuis 1894

par Fortunat MARCOUX

VICTORIAVILLE
— Bien qu'ils soient insatisfaits des résultats de la rencontre que leurs dirigeants de l'ANEQ (Association nationale des étudiants du Québec) ont eue à Québec, jeudi, avec le nouveau ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, les élèves du cégep de Victoriaville, dans les Bois-Francis, vont se tenir tranquilles d'ici la fin de la présente année académique.

«Les cours ont repris pour de bon vendredi et ils ne seront plus perturbés durant les prochaines semaines parce que les collégiens ne veulent pas perdre leur semestre», a expliqué, hier matin, un porte-parole du groupe local des élèves.

Rappelons que les 1.900 collégiens avaient occupé le collège durant la semaine du 19 au 23 mars, ainsi que les 4, 5 et 6 avril, et avaient débrayé jeudi dans un geste d'appui à l'endroit de l'ANEQ. Les élèves n'auront pas à reprendre les cours perdus.

Jeûne interrompu

Par ailleurs, le cégepien Jean-François Gauthier a interrompu son jeûne à l'issue de la rencontre entre le ministre Bérubé et les dirigeants des dif-

férentes associations étudiantes en dégustant une soupe au Château Frontenac. Il n'avait pas mangé depuis 22 jours. Un autre élève du collège de Victoriaville, Martin

Leblond, avait cessé deux jours plus tôt la grève de la faim après avoir atteint son objectif de tenir pendant 21 jours. Gauthier et Leblond n'étaient pas en classe hier.



Charbonneau condamné à payer \$2,000 d'amende

MONTREAL (PC) — Le syndicaliste Yvon Charbonneau a été condamné hier à payer une amende de \$2,000, pour avoir négligé d'intervenir afin d'éviter une grève des enseignants, en février 1983.

Le président de la CEQ était passible d'une amende maximale de \$10,000.

La sentence a été prononcée par le juge Roch Lefrançois, de la cour des sessions de la paix qui, il y a quelques semaines, avait décidé de la culpabilité de M. Charbonneau.

Selon la défense présentée par le syndicaliste, la loi 111, forçant le retour au travail des enseignants, était inconstitutionnelle.

Le juge Lefrançois devait plutôt reconnaître à l'Assemblée nationale le droit de légiférer en semblable matière, quitte à restreindre certains droits sur une période de temps spécifique.

PC
Yvon Charbonneau a été condamné à payer l'amende pour avoir négligé d'intervenir afin d'éviter une grève en février 1983.

15% à 35% de rabais!
Blousons sport pour hommes et garçons

Vive le printemps! Woolco vous propose une mode légère et décontractée pour faire peau neuve. Hommes et garçons:
P. à TG. Prix courants, chac.: 24⁸⁸ à \$45

\$19 à \$29 chac.

Prix en vigueur jusqu'au 21 avril 1984. Venez tôt pour un meilleur choix!

5401 boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

lundi mardi mercredi
9h30 à 17h30
jeudi vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h

2960 boul. Ste Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

lundi mardi mercredi
9h30 à 17h30
jeudi vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h

20 est, ch. Trans Canada
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

lundi mardi mercredi
9h30 à 17h30
jeudi vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h

"Naissance mouvementée" de la Confédération de la jeunesse

La question du financement reste entière

par Michel CORBEIL

La Confédération québécoise de la jeunesse a pu naître pratiquement sans aide des gouvernements, mais l'organisme pourrait bien revenir frapper à leurs portes pour assurer son démarrage.

Joint à Montréal, M. Michel Paulette, porte-parole du "comité des 34", le groupe organisateur du congrès de fondation de la confédération tenu en fin de semaine, a indiqué que le financement de l'organisme sera une des questions abordées lors de la réunion du nouveau bureau de direction, d'ici deux semaines.

Pour le congrès de fondation de l'organisme sur pied pour assurer la relève permanente au Sommet québécois de la jeunesse, Ottawa a octroyé \$5,000, Québec, pas un sou. "Nous avons pu naître sans argent, a indiqué M. Paulette. Pour consolider le travail, les régions devront s'auto-financer et je recommanderai un plan d'action. Et peut-être devrons-nous adresser des demandes d'aide aux gouvernements."

Le nouveau bureau de direction tranchera, mais "en principe, a poursuivi Michel Paulette, la confédération sera le chapeau pour d'éventuelles négociations avec les deux ordres de gouvernement pour une aide aux différentes fédérations membres. Mais, a-t-il insisté, nous ne nous arrêterons pas à eux: nous solliciterons l'entreprise privée et les gouvernements municipaux. Et les jeunes eux-mêmes devraient être en mesure de générer des fonds".

"Naissance" mouvementée

S'ajoutant au problème de financement, la confédération a connu une "naissance" mou-

vementée au chapitre de la participation, a relaté le porte-parole. Le congrès attendait 170 délégués régionaux; 80 ont répondu à l'appel. Si bien que trois des 17 régions prévues pour former la confédération ont manqué le rendez-vous. Un peu plus de la moitié ont présenté des délégations complètes de 10 personnes au congrès.

Se voulant apolitique, l'organisme a eu à se frotter à des groupes qui, eux, ne l'étaient pas. M. Paulette n'a eu rien à redire de la participation de "jeunes péquistes, de membres de la commission jeunesse du Parti libéral du Québec et de membres de la section jeunesse de la Société Saint-Jean-Baptiste" parmi les groupes observateurs du congrès. Il en va autrement de la participation d'un groupe de gauche, "des ML" (marxistes-léninistes) qui ont noyauté certaines régions, a-t-il dit.

"Il semble qu'hier c'était "la même gang" que l'ANEQ (Association nationale des étudiants du Québec) et RAJ (Regroupement autonome des jeunes) qui ne veulent que des politiques de confrontation. Les "ML", on les veut pas. Ce sont des fauteurs de troubles".

M. Paulette estime que 30 des 80 délégués possédant un droit de vote faisaient parti du groupe de gauche. "Le bon monde a "gagné", a-t-il lancé en indiquant que l'assemblée a voté une déclaration reconnaissant la primauté "des droits démocratiques". Ce qui neutralise "la gang", à son avis.

Malgré tout, il s'est dit satisfait du congrès. "Pour un départ, oui, je suis content. Surtout quand on constate que des délégués venaient d'aussi loin que la Côte-Nord. C'est petit à petit qu'un organisme se construit. Et on a gagné du terrain en fin de semaine".

MacEachen dépose le projet de loi sur l'Institut de paix

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé, hier, un projet de loi créant un Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, organisme dont l'indépendance vis-à-vis du gouvernement est déjà fortement contestée par les partis d'opposition.

La création de cet institut avait déjà été annoncée dans le discours inaugural de décembre, dans la foulée de la mission de paix du premier ministre Pierre Trudeau. Son but sera desensibiliser les Canadiens aux questions de défense et de désarmement et d'encourager les idées nouvelles dans ces domaines.

Selon le parrain du projet de loi, le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen, la création de l'institut permettra au Canada de se donner une expertise fort importante dans ces questions et de développer une perspective canadienne au lieu de se fier constamment aux études et aux idées d'autres pays.

Le budget annuel de l'institut sera de \$1.5 million en 1984-1985 et devrait atteindre \$5 millions en 1988.

En particulier, l'institut pourra recueillir et diffuser des informations et des idées, stimuler des travaux de haut niveau en matière de paix et de sécurité, encourager les débats publics sur ces questions et subventionner des recherches intéressantes particulièrement les Canadiens et le gouvernement.

L'institut sera dirigé par un président — dont le mandat sera de trois ans — et un conseil d'administration, nommés par le cabinet et par un administrateur délégué.

Craintes

Mais les partis d'opposition craignent que le nouvel organisme soit trop lié au gouvernement pour être considéré comme objectif.

Selon l'ex-premier ministre Joe Clark, qui est le critique conservateur en matière de désarmement, le cabinet aura un "contrôle beaucoup trop grand" sur l'institut dont il nommera le président, les administrateurs et le directeur.

"Le ministre (des Affaires extérieures) a également le pouvoir d'ordonner à l'institut de faire des recherches dans tel ou tel domaine", affirme M. Clark qui croit que cela est tout à fait inacceptable.

Mais M. MacEachen affirme que le gouvernement a simplement "le pouvoir de demander conseil" à l'institut et qu'il est prêt à défendre cette provision du projet de loi lors du débat aux Communes.

Quant au critique néo-démocrate en matière d'Affaires extérieures, Mme Pauline Jewett, elle croit que le principe du projet de loi est excellent mais qu'il faudra s'assurer que tous les documents de cet institut deviennent publics et qu'aucun ne puisse demeurer à l'usage des seuls ministres.





Joyeuses
Pâques

Ensemble 3 pièces • blazer, camisole et pantalon large à rayures • 70% lin. 30% coton • tailles: 4 à 12 • teintes: rose-vine, aqua • de Bagatelle • 220 \$

PRÊT À PORTER

Sissi

PLUS 2

CARREFOUR CHARLESBOURG
8500, Henri Bourassa
Charlesbourg, Québec

La clef de sol
2, rue St-Jean (angle Salaberry) — 524-8431

La
meilleure
place
en ville

PAYEZ SEULEMENT À

L'ÉTÉ

(1er versement en août '84)

LIVRAISON IMMÉDIATE

CASSETTES VIDÉO

BETA

BASF
L500
chromadioxid

SUPER-PRIX

BASF
T120
chrome

888\$ ch. SANYO

1299\$ ch. SANYO

NEC

VIDÉO

A PARTIR DE

MITSUBISHI
VIDEO CASSETTE RECORDER

478\$

norman



On t'a vue chez Norman

avec **DIM**

crédit accepté

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

• promenades centre-ville • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

Au Devoir, les journalistes proposent le gel des salaires

MONTREAL (PC) — Les journalistes du quotidien Le Devoir ont convenu, hier, de proposer le gel de leur revenu pour l'année financière en cours.

Le syndicat de la rédaction du journal a décidé de participer ainsi à la relance du Devoir, qui accuse pour 1983 un déficit de l'ordre de \$900.000.

Les syndicats ont également proposé à la direction de prolonger la convention collective, venue à échéance le 31 décembre dernier.

Ils renoncent aussi à exercer leur droit de grève pour la présente année.

Ces positions ont été adoptées à l'unanimité,

hier, par l'assemblée générale des membres du syndicat de la rédaction. La réunion avait été convoquée "pour discuter du déficit du Devoir et de ses conséquences".

Le syndicat, actionnaire du quotidien, négocie le renouvellement de la convention collective depuis le mois de février.

Après avoir analysé la situation financière du Devoir, les journalistes ont convenu de consacrer l'ensemble de leurs ressources "à la confection du journal et à sa survie économique", mentionne-t-on, dans un communiqué publié hier soir.

Etude de Honda sur une usine d'assemblage au Canada

Québec, Le Soleil, mardi 17 avril 1984

TOKYO (d'après UPI) — Honda Motor Co. a dit, hier, qu'elle étudiait la possibilité de construire une usine d'assemblage au Canada.

Un porte-parole de la compagnie a nié, toutefois, la nouvelle locale parue dans un important journal économique annonçant que la décision serait prise prochainement.

"Tout ce que nous pouvons dire pour l'instant, c'est qu'une étude de faisabilité a été faite au Canada", a dit le porte-parole.

D'après le journal, l'usine projetée commencerait ses activités en 1986 et produirait de 70.000 à 100.000 automobiles par année. L'investissement estimé serait de \$89 millions US.

Woolco
Boutique
des produits
cosmétiques

SUPER SOLDE

Couches à jeter "Pampers"



Paquet de 24
"premiers pas"

4⁷⁴
chac.



**33%
EN PRIME**
Shampooing
"Organics"
de Fabergé
450 ml

2⁴⁹
chac.



Rabais de 50%
LUNETTES DE SOLEIL "RIVIERA"

Rabais de 50% Sélection de lunettes "Riviera", style pilote pour hommes ou monture en plastique pour dames. Prix courant, la paire \$16 à \$18. La paire

\$8 à \$9



Shampooing
ou
revitalisant
"Finesse"
300 ml

2⁴⁹
chac.

"Efferdent" pour dentiers



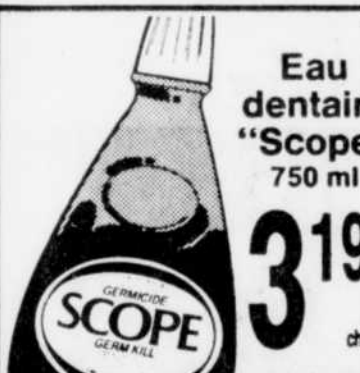
66 comprimés

1⁹⁹
chac.



Lotion
"Soins
Intensifs"
de Vaseline
500 ml

2⁶⁹
chac.



Eau
dentaire
"Scope"
750 ml

3¹⁹
chac.



Cartouches à raser
"Trac II"
ou "Atra"
de Gillette
Paquet de 5

1⁶⁹
chac.



Fixatif
"French
Formula"
400 ml

1⁸⁹
chac.



Dentifrice
"Crest"
100 ml

1⁴⁹
chac.



Savonnets
"Irish
Spring"
3 de 95 g.

1²⁹
chac.



Serviettes "Maxi-minces"
de Tampax
Ordinaires ou avec
désodorisant.
Paquet de 30

3⁷⁹
chac.



"Aspirin"
100 comprimés

1⁸⁹
chac.



Poudre
Johnson
pour bébés
400 g

2³⁹
chac.



"Super Curling Iron"
modèle CI-1 ou "Super
Curling Brush" modèle
CI-B. Indicateur témoin,
cordon pivotant, bout
ne chauffant pas.

5⁹⁹
chac.



RABAIS de 25%*
Rabais de 25%!
Sélection complète de
brosses à
cheveux
"Tip Top".
*25% de rabais sur
les prix courants.



"Topol"
pour dentiers
À la menthe ou
au fluor.
100 ml

3⁹⁹
chac.



Pansements
Plastique
Woolco
100 PANSEMENTS

1⁶⁹
chac.



Eau
de
Cologne
en
atomiseur
"Cover
Girl"
100 ml

2²⁹
chac.



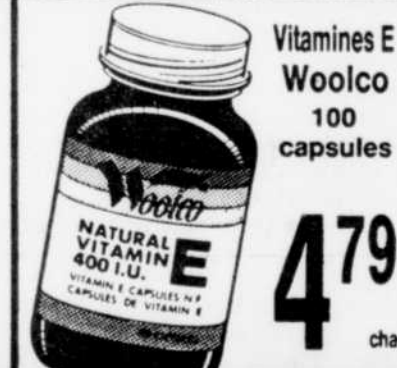
Avocadol
Permanente
à froid

2⁴⁹
chac.



Alcool à
friction
Woolco
450 ml

.99
chac.



Vitamines E
Woolco
100
capsules

4⁷⁹
chac.

RABAIS QUOTIDIENS

SUR LES PRODUITS COSMÉTIQUES ET LES
PARFUMS EN PLUS D'OFFRES SPÉCIALES SENSAS!

PRODUITS COSMÉTIQUES "MAXI"
Sélection de produits les plus populaires comprenant les teintes printanières "Sun washed Pales". 25% de rabais sur les prix courants.

**25%
DE RABAIS!**

PRODUITS COSMÉTIQUES "MAYBELLINE"
Sélection de produits les plus populaires comprenant les nouvelles teintes printanières. 25% de rabais sur les prix courants.

NECESSAIRE DE MAQUILLAGE "NINE DRAGONS" de Maxine
Prix courant, chac.: 7.99

5⁹⁹
chac.

PRODUITS COSMÉTIQUES "AZIZA"
Ombres à paupières "Silks and Satins" pour le printemps et mascara "Aziza". 25% de rabais sur les prix courants.

RABAIS DE 20%
Lotion "10-0-6" de BONNE BELLE. 480 ml. Ordinaire. Offre du fabricant, chac. 6.59

4⁹⁹
chac.

Légère.
Offre du fabricant, chac.: 7.59

5⁷⁹
chac.

40% de rabais!*

MARIE FRANCE
Rouges à lèvres, fards, ombres à paupières de teintes chatoyantes pour le printemps. *Sur le prix courants.

VERNIS À ONGLES "C'EST PARFAIT" DE CUTEX
Teintes printanières. 10 ml. Prix courant, chac.: 1.99

1³⁹
chac.

Dissolvant à vernis.
200 ml. Prix courant, chac.: 2.49

1⁶⁹
chac.

**30%
DE RABAIS**

NECESSAIRE DE MAQUILLAGE "GRAND CLASSIQUE" de Sonora
Prix courant, chac.: 12.99

8⁹⁹
chac.

RABAIS DE 30%
NECESSAIRE "FIBRELLE".
Prix courant, chac.: 5.49

3⁷⁹
chac.

BAIN FACIAL "AAPRI"
Nouvelle formule
120 ml

3⁷⁹
chac.

ROUGE À LÈVRES "YARDLEY"
Teintes à la mode.

1²⁹
chac.

OMBRES À PAUPIÈRES "SHADOW FRANÇAIS" D'HELENA RUBINSTEIN
Teintes à la mode.

1⁴⁹
chac.

Rabais de 25%
CRAYONS KOHL ET CRAYONS À LÈVRES "DAREE"
Teintes à la mode.
Prix courant, chac.: 1.99

1⁴⁹
chac.

MIROIR ÉCLAIRÉ ET JEU DE PINCEAUX
Comprenant 5 pinceaux.

4⁵⁹
chac.

RABAIS DE 50% ET PRIME
Ens. cadeau "Chantilly".
Comprenant parfum en atomiseur, parfum compact, etc.
Prix courant, l'ens.: 22.99

11⁴⁹
l'ens.

Lotion hydratante concentrée "Chantilly" en PRIME.

RABAIS DE 20% ET PRIME
Eau de Cologne "Jordache" en atomiseur et ombres à paupières "Jordache" en PRIME. 50 ml.

Prix courant, chac.: 14.99

11⁹⁹
chac.

RABAIS DE 20% ET PRIME
Eau de Cologne "Pure Silk" en atomiseur de Yardley et échantillon pour le sac à main "Pure Silk" en PRIME. 25 g.

Prix courant, chac.: 8.59

6⁷⁹
chac.

RABAIS DE 25%
Ens. cadeau "Love's Baby Soft Love'n Cuddles". Comprend eau de Cologne 20 ml. en atomiseur et animal en peluche.
Prix courant, chac.: 6.59

4⁸⁹
chac.

Profitez de nos rabais quotidiens sur la plupart des parfums et des produits cosmétiques.

Prix en vigueur jusqu'au 28 avril 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.

**5401, boul. des Galeries
Québec, Québec**
Les galeries de la capitale

lundi-mardi-mercredi
9h30 à 17h30
jeudi-vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h

**2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec**
LES GALERIES STE-ANNE

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

**20 est, ch. Trans-Canada
Lévis, Québec**
Les Galeries Chagnon

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h

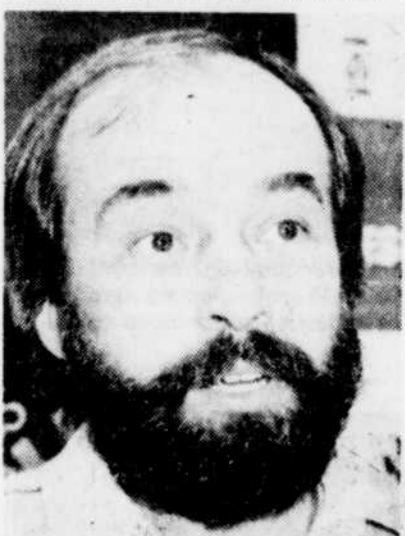
Services sociaux: détérioration déplorée

par Pierre MARTEL

Ministre après ministre, psychiatre après psychiatre, la situation des services sociaux et de santé du Québec continue à se détériorer sous le gouvernement du Parti québécois.

Tel est le message lancé hier par le président de la Fédération des affaires sociales (FAS), M. Yves Lessard, à l'occasion de l'ouverture du conseil fédéral de l'organisme. Les délibérations, d'une durée de quatre jours, se déroulent à Québec. "Voilà plus d'un mois et demi que le Dr Camille Laurin est aux Affaires sociales et il ne s'aperçoit toujours pas du chaos que les politiques gouvernementales ont aussi semé dans le secteur des Affaires sociales et cela, malgré les nombreux appels que nous lui avons lancés", a affirmé le président de la plus importante fédération de la CSN.

Faisant état des conflits récents



Yves LESSARD

L'hôpital Louis-H. Lafontaine réfute le rapport de l'Ordre

MONTREAL (d'après PC) — La direction de l'hôpital psychiatrique Louis-Hippolyte Lafontaine réfute les allégations contenues dans un rapport de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec concernant de mauvais traitements qu'auraient subis des patients.

Ce rapport, rédigé en 1982 et dévoilé la semaine dernière, faisait état de soins insuffisants aux malades et de sur-médicalisation.

Le président du conseil d'administration de l'hôpital, M. Maurice Ragot, a affirmé hier, en conférence de presse, que les faits rapportés par les médias sont "fantaisistes".

Pressée de questions, la direction a par contre admis qu'un manque de personnel peut entraîner un usage plus fréquent de médicaments auprès de certains des 2.200 patients de l'institution.

La direction a déclaré qu'il est

possible que des patients aient été privés d'intimité au moment du bain et de l'habillage, en raison d'un manque d'espace dans l'établissement.

Sujets

Au cours des délibérations qui se poursuivront jusqu'à jeudi soir, les délégués au conseil fédéral aborderont plusieurs sujets dont celui de l'intégration CSS-CLSC-DSC, l'élaboration d'une politique de la santé par la CSN et la consultation des syndicats au sujet de celle-ci, les démarches pour la prochaine négociation, la situation financière de la FAS et la politique salariale du gouvernement du Québec.

Au sujet de ce dernier point, le président de la Fédération des affaires sociales précise que les congressistes auront à se prononcer sur les demandes que l'on fera au gouvernement en ce qui regarde les augmentations salariales qui doivent entrer en vigueur dans les secteurs public et parapublic le 1er janvier 1985.

Finances

D'autre part, jeudi matin, les discussions seront vraisemblablement animées lorsqu'il sera question des finances de la FAS.

Selon M. Lessard, l'organisme va terminer son présent exercice financier avec un déficit d'environ \$1.830.000. Le leader syndical explique ce déficit par les facteurs suivants: pertes de revenus occasionnées par le décret, salaires non payés, pour le comité de né-

gociation par le gouvernement, dépenses supplémentaires occasionnées par la prolongation de la

négociation à l'hiver 82-83 ainsi que le déficit adopté par le congrès de 1982.

Pour la période financière 1984-1986, les dirigeants de la FAS s'attendent à ramener ce déficit à des proportions plus acceptables. M. Lessard fait état d'un déficit de \$378.241 pour cette période.

MÉDICAPITALE

LE NOM À RETENIR AU PLUS VITE



À partir de maintenant
l'ambulance,
c'est MÉDICAPITALE

529-4131

MÉDICAPITALE EST LE NOUVEAU NOM QU'A CHOISI LE GROUPE LEPINE CLOUTIER POUR DESIGNER UN SERVICE AMBULANCIER RENOUVELE, MODERNISE.

MÉDICAPITALE EST L'APPELLATION SOUS LAQUELLE SERA DESORMAIS CONNU LE PLUS IMPORTANT ET LE PLUS NOVATEUR DES SERVICES AMBULANCIERS DE L'EST DU QUÉBEC

- 35 AMBULANCIERS QUALIFIÉS, EXPERIMENTÉS, FIABLES
- 8 AMBULANCES EN SERVICE JOUR ET NUIT
- UN EQUIPEMENT ULTRAMODERNE

MÉDICAPITALE EST LE NOM À RETENIR QUAND IL IMPORTE DE PENSER VITE ET D'AGIR EN CONSEQUENCE.

En tant que femme,

le budget 84 VOUS concerne



SI VOUS OPTEZ POUR LE GAZ NATUREL

Faire transformer votre système de chauffage actuel en un système au gaz naturel, c'est une décision importante. C'est pourquoi vous exigez de faire affaire avec des spécialistes en installation, compétents et fiables.

Accrédités par Gaz Inter-Cité Québec Inc., notre expérience professionnelle ainsi que la formation particulière que nous avons reçue en matière de pose et d'entretien de systèmes au gaz naturel, nous permettent de vous offrir une meilleure garantie de qualité.

En plus, FLAMIDOR vous offre la fournaise au gaz la plus efficace et sans cheminée.

Vous obtiendrez ainsi un rendement énergétique maximum avec l'appareil de chauffage à combustion par pulsation G14 de LENNOX qui confère une efficacité de 96 à 98%. C'est l'innovation la plus marquante dans le domaine du chauffage depuis 20 ans.

La fournaise au gaz naturel LENNOX vous permet de réduire les frais de chauffage de 42%.

SUBVENTIONS

pour vous aider, lorsqu'éligible.

Programme canadien de remplacement du pétrole de Gouvernement fédéral:

\$800.00

Gaz Inter-Cité Québec Inc.:

\$800.00

Sans obligation, le conseiller de FLAMIDOR vous fournira les renseignements et un estimé gratuit.

681-7211

division GAZ.



625, boul. Pierre-Bertrand, Québec, QC. G1M 2E4

**ENTREPRENEUR
PARTICIPANT
GIC**

GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.

FLAMIDOR
attend pour vous
les subventions.

BUDGET 84



Partenaires
pour assurer
la croissance.

Le gouvernement du Canada reconnaît l'apport de plus en plus important des femmes dans l'économie canadienne. Qu'il s'agisse de travail à la maison ou à l'extérieur, la contribution des femmes a tout autant d'impact sur la qualité de vie des Canadiens.

Le budget 84 contient des mesures qui amélioreront la sécurité et la confiance des Canadiens. Ces mesures viendront en aide aux femmes de plusieurs façons.

Amélioration du régime des pensions.

Le supplément de revenu garanti pour les personnes seules sera augmenté de 50\$ par mois en 1984. 750.000 pensionnés en profiteront, les trois quarts sont des femmes vivant seules.

Plus grande accessibilité aux pensions.

Le droit aux prestations des régimes réglementés par le gouvernement fédéral sera acquis après deux ans au lieu de dix. Les femmes autant que les hommes en profiteront. De plus, les femmes qui changent d'emploi conserveront leurs droits de prestations sans être

pénalisées. Les travailleurs réguliers à temps partiel auront également droit à la pension, 72% sont des femmes.

Sécurité économique à la retraite.

Les femmes qui survivent à leur mari continueront de recevoir leurs prestations même si elles se remarient. Les femmes bénéficieront également d'une sécurité accrue grâce au partage moitié-moitié des droits de pension en cas de rupture du mariage, ou lorsque le plus jeune des conjoints atteint 65 ans.

Ces mesures ainsi que plusieurs autres contenues dans le budget 84 sont conçues pour aider les femmes.

Le gouvernement du Canada a besoin de l'aide de tous les Canadiens, y compris les femmes, pour bâtir l'avenir. Renseignez-vous.



Finances
Canada

Finance
Canada

Vous pouvez obtenir des dépliants qui vous expliqueront clairement et simplement les diverses applications du budget 84 en envoyant le bon ci-dessous.

Poster à: Budget 84, Ministère des Finances
160, rue Elgin, Ottawa, Ontario K1A 0G5

Je désire recevoir le ou les dépliants suivants:

Le budget et

☐ les femmes

☐ les contribuables

☐ les agriculteurs

☐ les pensions

☐ la petite

☐ entreprise

☐ les propriétaires et

☐ acheteurs de maisons

☐ la participation

☐ aux bénéfices

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Canada

Des orphelines placées dans des asiles (fin) Deux amies recherchent leur véritable identité

MONTREAL (PC) — Grandes amies depuis leurs années d'asile, Francine Labrecque-Héty et Yvette Gascon, deux orphelines "non adoptées" du mouvement Retrouvailles ne demandent aujourd'hui qu'une seule chose: qu'on les aide à retrouver leur véritable identité.

"Ça ne serait que justice, explique Francine, après les années de souffrance que nous avons endurées. Nous avons au moins le droit de savoir qui nous sommes réellement."

"Il n'y a pas si longtemps, les filles-mères n'avaient aucun droit. Souvent incapables de pourvoir aux besoins de leur enfant, elles les plaçaient dans des "couvents" en payant quelquefois pension."

Malheureusement, les sœurs, soutient-elle, se souciaient peu des mères et de leurs enfants. "Il arrivait régulièrement que les petits soient donnés en adoption sans que les mères n'aient signé quoi que ce soit."

La mère de Francine, explique

celle-ci, a confié sa fille aux sœurs pendant quatre ans, entre autres parce que la petite avait dû être opérée aux oreilles à quelques reprises. De l'âge de quatre à sept ans, Francine a vécu avec sa mère. Mais après, elle s'est retrouvée à l'orphelinat.

"Ce qui s'est produit exactement, je ne sais pas. Ma mère était-elle dans l'impossibilité matérielle de me garder à cause de mon état de santé? Est-elle tombée malade? Je l'ignore."

A l'orphelinat Sainte-Domitille des Sœurs du Bon-Pasteur à Laval, où elle a vécu de 7 à 15 ans, Francine dit avoir complété son cours primaire malgré ses problèmes d'ouïe dus essentiellement, elle le sait aujourd'hui, à des otites. Elle soutient que les sœurs, la croyant irrémédiablement sourde, ont refusé, malgré ses demandes, de la faire soigner.

Vers 14 ans, confiée à une famille comme bonne, puis à une autre, elle retourne à l'orphelinat

n'ayant pu s'adapter au travail trop difficile qu'on exigeait d'elle.

C'est alors qu'elle commence à s'interroger sérieusement sur ses origines. Elle n'obtient, dit-elle, que des menaces pour toute réponse à ses questions et devient trop turbulente au goût des sœurs qui l'expédient avec une douzaine de ses compagnes à l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax, un "asile" comme on disait alors. C'est là qu'elle se lie d'amitié avec Yvette Gascon.

"Francine, l'aurait prévenue, une sœur attristée avant son départ, il n'y a rien, plus rien à faire. Tu vas pleurer pour le reste de tes jours."

"Les trois premiers jours, j'ai pleuré. Elles m'ont mise en cellule pour m'en empêcher."

"Je n'ai pas souffert là-bas autant qu'Yvette qui a connu les électrochocs et le fouet, entre autres choses. Je me défendais mieux. J'ai quand même eu droit à un an et demi de cellule, à quelques ca-

misoles de force, au pain sec et à l'eau."

Libérée

Lorsqu'elle sort de Saint-Julien, elle est d'abord placée comme domestique pendant un an dans la famille d'un médecin.

Puis, âgée de 22 ans, elle s'installe à Montréal où elle se trouve un emploi à l'hôpital Maisonneuve. Mariée et mère, elle n'a pas cessé de travailler depuis.

Si elles acceptent aujourd'hui de parler de cette période difficile c'est qu'elles misent sur leur témoignage pour sensibiliser les gens qui pourraient les aider à retrouver leurs racines.

C'est important, poursuit-elle, de lever le voile là-dessus. Quand les gens sauront, ils seront plus sensibilisés et comprendront plus facilement ce que ça représente pour ceux qui n'ont jamais eu de famille, même adoptive, d'obtenir le droit de rechercher leurs origines.

"Sinon, c'est comme si on nous reniait le droit d'exister."



Yvette Gascon (à droite) et Francine Labrecque-Héty se sont liées d'amitié depuis leurs années d'asile. Selon Francine, ce ne serait que justice qu'elle retrouve ses parents après toutes les souffrances qu'elle a subies.

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION

JADIS

JADISTIONNE MES ÉCONOMIES...

ITEMS POUR PÂQUES

PRIX
JADIS

PRIX
AU
SUPER-
MARCHÉ

CRÈME GLACÉE
FRONTENAC
SAVEURS
ASSORTIES
Cont. 2 litres

1 89 **3 43**

MARGARINE
DURE
ELM GROVE
PQT DE 454 g

.49 **.85**

CANNEBERGES
COCKTAIL
OCEAN
SPRAY
BOUT.
DE 1,14 LITRE

2 49 **2 79**

COLLATIONS

PRIX
JADIS

PRIX
AU
SUPER-
MARCHÉ

CROUSTILLES
MAPLE LEAF
ORDINAIRES,
ONDULÉES,
B.B.O. OU
SEL ET VINAIGRE
SAC DE 200 g

.99 **1 79**

MELI MELO
CHRISTIE

1 39 **1 53**

BISCUITS
RITZ
ORDINAIRES
CHRISTIE
BTE DE 250 g

1 39 **1 56**

JARDINAGE

PRIX
JADIS

TERRE
NOIRE
SAC DE
40 LITRES

1 79 **ch**

TERRE DE
SURFACE
SAC DE
35 LITRES

1 79 **ch**

MOUSSE
DE
TOURBE
2 PL. CU.

3 99 **ch**

VIANDES

PRIX
JADIS

LAFLEUR
JAMBON
PRÊT À
MANGER
AVEC OS
ENTIER

1 96 **.89** **lb**

LAFLEUR
JAMBON PRÊT À
MANGER AVEC OS
QUART

2 40 **1 09** **lb**

PATÉ AU SAUMON
FRAIS
CHARCUTERIE ROY - 450 g

2 48 **ch**

SAUCISSES
PORC ET BOEUF
LA CAMPAGNARDE
CHARCUTERIE ROY

2 82 **1 28** **lb**

LAFLEUR
ÉPAULE DE
PORC FUMÉE,
DÉOSSÉE
GENRE PICNIC

3 48 **1 58** **lb**

CONDIMENTS

PRIX
JADIS

PRIX
AU
SUPER-
MARCHÉ

MOUTARDE
PRÉPARÉE
HEINZ
POT DE 500 g

.95 **1 25**

CORNICHONS
SUCRÉS
POUR
TARTINES
CORONATION
POT DE 750 ml

1 69 **2 19**

SAUCE À
SALADE
MIRACLE
WHIP
KRAFT
POT DE 1 LITRE

2 29 **3 09**

FRUITS ET LÉGUMES

PRIX
JADIS

BROCOLI
PRODUIT
DES É.-U.
GROSSEUR 14

.98 **ch**

DOLE
GROSSES BANANES
JAUNES

.73 **.33** **lb**

ASPERGES
DE LA CALIFORNIE
PRODUIT DES É.-U.
CANADA NO 1

3 95 **1 79** **lb**

NOIX DE COCO
PRODUIT
DU HONDURAS

.34 **ch**

DOLE
ANANAS
PRODUIT
DU
HONDURAS
GROSSEUR ASSORTIES

.86 **.39** **lb**

ALIMENTS SURGELÉS

PRIX
JADIS

PRIX
AU
SUPER-
MARCHÉ

FRITES
SURGELÉES
COUPE
ORDINAIRE
CAVENISH
SAC DE 1 kg

1 46 **1 71**

JUS
D'ORANGE
SURGELÉ
CONCENTRÉ
SUNCROP
BTE DE 341 ml

.69 **1 33**

GÂTEAU AU
CHOCOLAT
SURGELÉ
SARA LEE
BTE DE 369 g

2 29 **2 53**

FLEURS

PRIX
JADIS

LYS DE
PÂQUES
POT DE
6 POUCES

4 89 **ch**

MARGUERITES
POT DE
6 POUCES

5 99 **ch**

ROSIER
POT DE
7 POUCES

8 89 **ch**

BOULANGERIE

PRIX
JADIS

BRIOCES
DU
CARÈME
POT DE 6

1 49 **ch**

GÂTEAU
DE PÂQUES
EN ÉTAGES
AU CHOCOLAT
8" DE LONG

7 49 **ch**

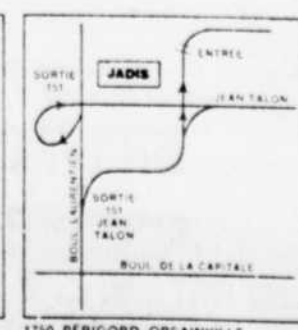
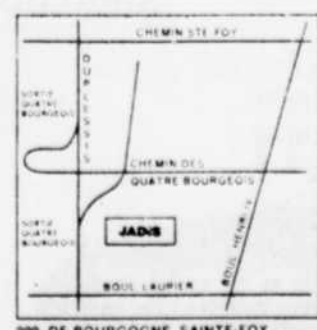
PETITS PAINS
À SALADE
LONGS

12/1 29

JADIS VOUS DONNE
ENCORE
ET
TOUJOURS
JUSQU'À
30% EN
PLUS DE
BONNES
PROVISIONS
POUR VOTRE
ARGENT
TOUS LES
JOURS!



HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi 9h00 à 18h00
Jeudi, vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00



Prix en vigueur jusqu'à
la fermeture des magasins
le samedi 21 avril 1984.

"Les prix des supermarchés
donnés sont les prix courants.
Nous nous réservons le droit de
limiter les quantités ou de
substituer un produit de qualité
comparable.
Pas de vente aux marchands."

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION JADIS FAIT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ STEINBERG.

\$55 millions en habitation au Vieux-Port

par Vianney DUCHESNE

La revitalisation du Vieux-Port de Québec franchira une autre étape importante à l'automne avec la mise en chantier de la première phase d'un complexe résidentiel de 700 unités. On prévoit que les promoteurs et les constructeurs investiront \$55 millions en habitation autour du bassin Louise durant les cinq à sept années à venir pour y réaliser un ensemble immobilier qui occupera alors l'un des sites les plus extraordinaires de l'Amérique du Nord. Une centaine de logements en copropriété devraient être en vente dès le printemps prochain.

C'est, en tout cas, ce qui a été rendu public, hier, à l'occasion du dévoilement du résultat du concours canadien d'architecture de la Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. La compétition a suscité la créativité de 82 firmes d'architectes à travers le pays et a permis à l'organisme fédéral d'obtenir le plan-image qui servira à inviter, par appels d'offres, l'entreprise privée à s'impliquer en réalisant le complexe immobilier, qui sera aussi doté d'un centre sportif communautaire.

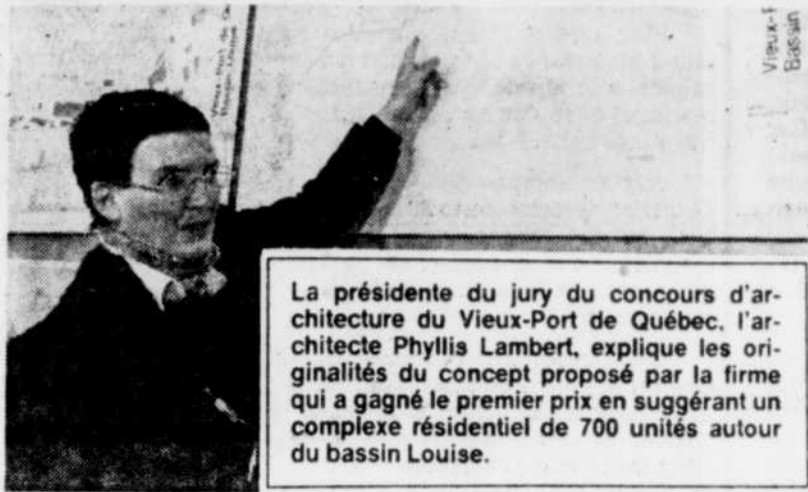
Le directeur général de la société, M. Raymond Quirion, a déclaré que les appels d'offres seront publiés vers la fin du mois de mai, et le résultat livré au début du mois de septembre. Il prévoit que les deux tiers des unités seront en copropriété et les autres en logements locatifs. Les immeubles iront de 4 à 16 étages, du côté sud allant du côté nord (vers le silos à grain) et le complexe sportif au centre, c'est-à-dire à l'extrémité du bassin Louise. Le prix de construction devrait être de \$750 le mètre carré, assurant ainsi la rentabilité du projet avec un coût moyen de \$70.000 l'unité.

La présidence du premier concours de cette envergure au Canada avait été confiée à une architecte montréalaise de réputation internationale, Mme Phyllis Lambert. Elle a affirmé que l'oeuvre de la firme Rudy P. Freisen, de Winnipeg, au Manitoba, sera un outil extrêmement précieux pour la mise en valeur du projet immobilier. D'autant plus que la proposition soumise permettra d'atteindre la rentabilité commerciale tout en conservant un haut standard de qualité, tant sur le plan humain que protection du site. Il s'agit, selon elle, d'une intervention à caractère culturel important à cause de la reconversion de l'emplacement qui allie des fonctions portuaires à de l'habitation au coeur d'une ville dont le tissu urbain est déjà en place.

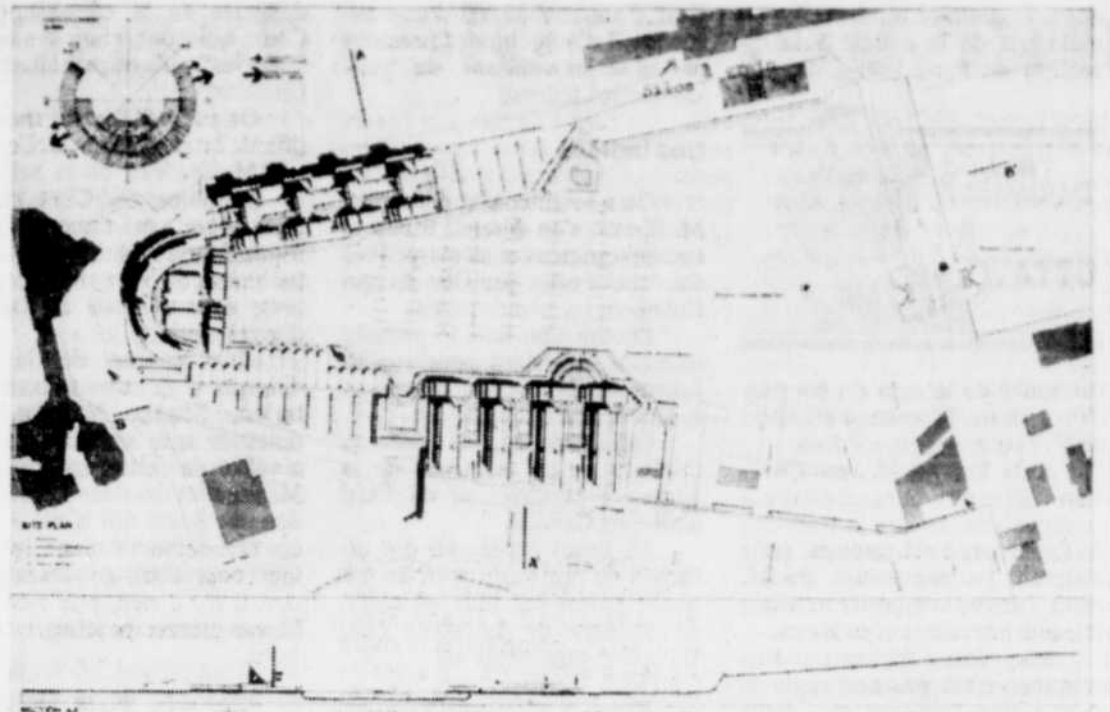
Le concours, qui était doté de bourses totalisant \$200.000, dont \$100.000 pour le premier prix, a été qualifié d'événement prestigieux qui a su retenir l'attention dans tout le pays, par le ministre canadien du Revenu, M. Pierre Bussières. Il a favorisé le développement de l'architecture et l'enrichissement de notre patrimoine, selon le ministre. Maintenant, les \$55 millions que le projet requiert viendront s'ajouter aux \$110 millions déjà engagés par le gouvernement d'Ottawa pour continuer de créer des emplois dans le réaménagement du Vieux-Port. Il a ajouté que ça entraînera également une activité considérable dans l'industrie de la fabrication du meuble et des produits manufacturés ainsi que sur le plan commercial.

Le Vieux-Port de Québec a reçu 296 inscriptions au concours d'architecture. De ce nombre, 82 bureaux d'architectes de six provinces ont fait parvenir leur conception du complexe à partir des critères imposés. Une seule firme du Québec s'est classée parmi les 10 meilleures et a mérité une mention: il s'agit de Belzile, Brassard, Gallienne, Lavoie, Incesulu et Associés de Québec. Les oeuvres sont exposées au 125 rue Dalhousie, le centre d'information du Vieux-Port et les visiteurs y seront les bienvenus jusqu'au 23 avril, de 11h à 17h.

Mise en chantier de la 1re phase à l'automne



La présidente du jury du concours d'architecture du Vieux-Port de Québec, l'architecte Phyllis Lambert, explique les originalités du concept proposé par la firme qui a gagné le premier prix en suggérant un complexe résidentiel de 700 unités autour du bassin Louise.



Ce plan montre l'emplacement des immeubles à logements autour du bassin Louise du Vieux-Port de Québec.

La clef de sol

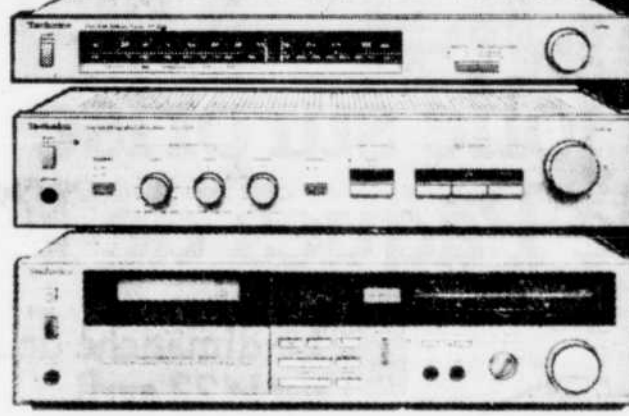
2, rue St-Jean (angle Salaberry) 524-8431

La
meilleure
place
en ville

Technics



CARTOUCHE
MAGNETIQUE
INCLUDE



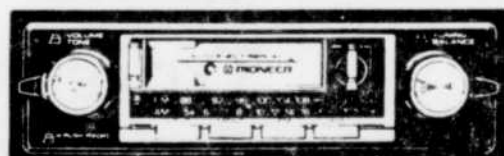
60 WATTS



Cet ensemble comprend:
• Syntonisateur TECHNICS STZ-15 AM/FM stéréo
• Amplificateur TECHNICS SUZ-25 60 watts
• Magnétophone à cassette TECHNICS RSM-224 Dolby B et C
• Tourne-disque TECHNICS SLB-100 stroboscopique, à courroie, cartouche magnétique incluse
• 2 enceintes acoustiques LSK-200 60 WATTS, 2 voies, de marque KENWOOD

699.95\$

PIONEER KP-2000



• Magnéto-cassette stéréo AM/FM encastré, avance/retour, amplification des basses fréquences
• Haut-parleurs LDS-693, 6 x 8 po., 3 voies, 60 watts
• Egalisateur 7 bandes, 60 watts, avec dispositif de tondu d'entrée et de sortie

359\$

INSTALLATION COMPRISE

ACHETEZ
MAINTENANT
COMMENCEZ À PAYER
À L'ÉTÉ

1er VERSEMENT EN JUIN SEULEMENT

LIVRAISON
IMMÉDIATE



14" COULEUR
299\$



20" COULEUR
375\$

(la photo diffère légèrement)

SERVICE DE COIFFURE
A DOMICILE

Les Bigoudis roulants enr.
SPECIAUX POUR PAQUES

Pour les meilleurs prix, pour le
meilleur service à Québec,
c'est
Bigoudis roulants enr.
Maintenant à:
663-7668 et 663-4204



NOTRE GRANDE VENTE
DE LIVRES DE
LITTÉRATURE
est en cours...

50% et plus
de
RABAIS
sur tous les
LIVRES
sans exception plus
un bon d'achat de 3%
lorsque payé comptant

DES LIVRES DE TOUTS GENRES POUR ENFANTS ET ADULTES
60 000\$ D'INVENTAIRE A LIQUIDER

BIENVENUE AUX COMMISSIONS
SCOLAIRES, MAISONS D'ENSEIGNEMENT,
BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

**Le Centre
Pédagogique**
2200, Versant nord, Ste-Foy, Qué.
418 402-1443
Heures d'ouverture, heures
normales des magasins.
Cartes Mastercard et Visa acceptées



Casque
d'écoute
inclus.

PANASONIC

• Radio portative RXC-45
• AM-FM à cassette stéréo
• 2 haut-parleurs amovibles
• Egalisateur de fréquence à 5 bandes



329.95\$



80 WATTS RMS

Cet ensemble comprend:

• Syntonisateur Pioneer F-50 AM-FM stéréo
• Amplificateur Pioneer A-30 80 watts RMS
• Magnétophone à cassette Pioneer CT-10 avec section Dolby et métal
• Egalisateur de fréquences paramétrique 14 bandes avec volume de sortie gauche et droit (la photo diffère légèrement)
• Table tournante Kenwood KD-21R semi-automatique, cartouche incluse
• 2 enceintes acoustiques Kenwood LSK-400 3 voies 100 watts
• Cabinet audio sur roulettes et portes vitrées

999\$

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Trudeau est-il neutre?

C'est officiel. M. Pierre Trudeau, le premier ministre, ne se mêle pas de la course à la direction du Parti libéral. Depuis



l'annonce de la date du congrès d'investiture, la position officielle de M. Trudeau a été réitérée.

Mais lorsque M. Jean Chrétien annonce sa candidature à la succession et que la tradition de l'alternance est soulevée pour soutenir les aspirations de M. John Turner, le premier ministre fait une intervention publique.

M. Trudeau déclare que l'alternance n'est pas une règle ni même une tradition qui doive nécessairement être respectée.

Un ministre ontarien, M. John Munro, lance son nom dans

l'arène. Il reçoit un don en argent d'environ \$9,000 d'une association d'autochtones financée par des subventions du gouvernement fédéral.

Des indices

On crie au conflit d'intérêts. M. Munro s'en défend. Il cite le cas des grandes sociétés privées subventionnées par Ottawa qui financent les grands partis.

Encore une fois, le premier ministre intervient pour rendre jugement dans cette affaire et exonérer son ministre.

Officiellement, le premier ministre ne se mêle pas de la course à la direction du Parti libéral du Canada.

M. Brian Smith, un des attachés de presse du premier ministre parmi les plus efficaces, démissionne de son poste pour travailler aux côtés de M. Chrétien.

Dans la circonscription torontoise de Jim Coutts, Toronto-Spadina, les disciples de M. Turner frappent un noeud quand

arrive le moment de choisir les délégués de la circonscription. Ceux qui sont choisis sont ou "neutres" ou sympathiques à M. Chrétien.

On connaît l'amitié qu'a gardée M. Trudeau pour M. Coutts.

M. Trudeau ne se mêle pas de la campagne. C'est officiel. Mais dans sa circonscription, Mont-Royal, pas un seul sympathisant de Turner n'est choisi pour être délégué au congrès d'investiture.

Que penser de la candidature d'un autre ministre ontarien, Eugene Whelan, candidature qui, comme d'autres, soulève des interrogations? Car M. Whelan est dans la catégorie des candidats qui n'ont aucune chance d'obtenir plus que quelques voix au congrès de juin.

Manoeuvres de King

C'est officiel, M. Trudeau ne se mêle pas de la campagne. Mais le grand nombre de ministres libéraux dans la course rappelle les manoeuvres de l'ancien premier ministre Mackenzie King à l'été de 1948.

King, habile politicien et rusé, avait choisi son successeur en la personne de Louis Saint-Laurent. L'ambitieux Jimmy Gardiner de l'Ouest décida de livrer une rude bataille pour arracher la succession.

Pour lui barrer la route, King suscita les candidatures de cinq ministres de son cabinet et celle du premier ministre du Manitoba, Stuart Garson. Au moment du scrutin, tous ces candidats se retirèrent pour favoriser Saint-Laurent.

M. Saint-Laurent fut élu, le 7 août 1948, au premier tour du scrutin.

Je rappelle un peu d'histoire. Et je répète que M. Trudeau ne se mêle pas de la campagne. C'est officiel!

Aucun délai prévu pour la démission de Trudeau

Le prestigieux quotidien torontois "The Globe and Mail" rapporte que le bureau du premier ministre Trudeau refuse de dire aux dirigeants du Parti libéral à Toronto à quel moment, après l'élection du nouveau chef, la transmission des pouvoirs s'effectuerait.

Et on exprime le soupçon — un tout petit soupçon — que si M. Turner était choisi, plusieurs semaines pourraient s'écouler avant que M. Trudeau ne quitte son poste.

A sa face même, cette information ne paraît pas très sérieuse. Mais, quand même, il faut rappeler ceci. King ne remit les rênes du pouvoir à St-Laurent que le 15 novembre, soit trois mois après son élection à la direction du Parti libéral.

Constitutionnellement, rien n'oblige M. Trudeau à démissionner à l'intérieur d'un délai précis. Rappelons aussi que M. Trudeau n'a pas démissionné. Il a dit qu'il démissionnerait après l'élection d'un nouveau chef.

POLITIQUE



En visite à Ottawa

Le président du Portugal, le général Antonio Eanes, et le premier ministre Trudeau ont eu, hier, un entretien de 45 minutes, à la première journée du leader européen en sol canadien. Un porte-parole a indiqué que les deux hommes avaient abordé des questions commerciales et économiques. Plus tôt, M. Eanes avait vu le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen. La visite du chef de l'Etat portugais au Canada durera cinq jours.

MacGuigan et Roberts croient encore à des appuis au Québec

D'après CP, PC

Deux candidats à la direction du Parti libéral du Canada, en visite hier à Montréal, ont fait preuve d'optimisme à la suite de leurs premiers résultats obtenus lors des 10 premières assemblées d'élection de délégués au Québec, en fin de semaine.

Le ministre de la Justice Mark MacGuigan et le ministre de l'Emploi John Roberts ont tous deux maintenu qu'ils étaient en "troisième place". Toutefois, le troisième rang au Québec semble être l'équivalent du dernier rang.

Environ 100 délégués québécois ont été choisis au cours de la fin de semaine. Le tiers s'est rangé dans le camp des indécis tandis que le reste semble être partagé de façon égale entre les candidats Jean Chrétien et John Turner.

M. MacGuigan a soutenu qu'il disposerait de solides appuis au Québec en temps pour le début du congrès, le 14 juin. Il a dit qu'il évaluait entre 50 et 100 délégués le nombre de Québécois qui soutiendraient alors sa cause.

M. Roberts, pour sa part, a dit qu'il compte beaucoup sur l'appui des délégués indécis.

MM. Chrétien et Turner sont peut-être en avance maintenant, a dit le ministre, mais d'ici à deux mois les délégués vont constater "que les deux meneurs ne représentent pas réellement ce qu'ils désirent".

Quant à M. Chrétien, il a déclaré à des reporters à Ottawa qu'il était "très satisfait" des résultats du Québec, profitant de l'occasion pour blâmer les médias. "Vous écriviez

Turner prêt à négocier avec Terre-Neuve

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (UPC) — M. John Turner, se démarquant de la politique actuelle du gouvernement fédéral, a promis hier s'il devenait premier ministre, de rouvrir les négociations avec le gouvernement terre-neuvien dans le but de donner à la province un contrôle égal sur les richesses offshore.

Cette prise de position risque de soulever une controverse car son principal rival dans la course, le ministre de l'Energie Jean Chrétien, s'en tient à la décision de la Cour suprême qui a déclaré à l'unanimité, en mars, que le gouvernement fédéral avait la compétence exclusive sur ces richesses.

M. Turner a mentionné hier que le temps était venu de trouver une solution politique maintenant que la question juridique est réglée. Il s'est dit confiant de réussir là "où mon prédécesseur (M. Chrétien) a échoué".

Le candidat a aussi promis de donner la priorité aux Terre-Neuviens dans l'embauche pour l'exploitation des richesses offshore.

depuis des mois que je n'aurais rien au Québec, vous devriez être surpris qu'on soit à égalité", a lancé M. Chrétien.

50 pour 100 d'indécis

Au niveau national, la situation est quelque peu différente. Un relevé des 350 premiers délégués choisis indique que la moitié sont indécis. De ceux qui ont fait leur choix, M. Turner en obtiendrait les deux tiers et M. Chrétien le quart, les cinq autres candidats se partageant les restes.

M. Chrétien a aussi affirmé hier qu'il était un "candidat canadien et non celui du Québec, même si je suis le préféré des Québécois".

La loi 101

MM. MacGuigan et Roberts ont tenté de marquer des points contre M. Turner, à Montréal, hier, en exprimant leur opposition à la loi 101.

"J'accepte la nécessité du français comme langue première dans la vie quotidienne et du travail. Mais la loi 101 est trop sévère et j'aimerais voir des changements", a dit M. MacGuigan.

M. Roberts a dit, de son côté, que la loi 101 ne soulevait "aucun enthousiasme" chez lui.

Trois assemblées donnent une faible avance à Chrétien

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — A la suite des trois assemblées d'élections de délégués qui se tenaient au Québec, l'aspirant Jean Chrétien a pris une légère avance, hier soir, sur son adversaire John Turner.

Selon un relevé de la Presse canadienne effectué vers 23h, M. Chrétien a fait élire au moins 12 délégués dans Beauharnois-Salaberry, Hull et Gatineau. M. Turner en aurait obtenu au moins cinq et sept autres auraient préféré ne pas afficher de préférence.

Au plan provincial, une ventilation des votes tenus dans 13 circonscriptions place le ministre de l'Energie en avance avec environ 45 délégués, suivi de John Turner, avec 39. Le nombre d'indécis se chiffrait par 43.

Un relevé officieux de la PC a été établi à partir des renseignements obtenus des associations libérales locales. Dans certains cas, les données ont été confirmées de source indépendante, comme des journalistes présents aux assemblées.

Ainsi, hier soir, M. Chrétien a réussi à rassembler la presque totalité des délégués de la circonscription de Gatineau. Aux sept voix acquises à son élection du congrès de la mi-juin à Ottawa, il faut ajouter le vote du député René Cousineau, qui s'était prononcé en faveur de M. Chrétien.

Par contre, dans la circonscription voisine de Hull, cinq des sept délégués élus sont favorables au clan Turner et deux à l'équipe de M. Chrétien. Le député local Gaston Isabelle serait demeuré neutre, même si on croit qu'il pencherait en faveur du candidat Turner.

Finalement, dans la circonscription de Beauharnois-Sa-

laberry, le candidat du Québec a remporté les deux seuls délégués de la circonscription qui ont voulu prendre position.

Il s'agit du député Gerald Laniel et de sa femme, qui a été choisie déléguée. Les sept autres délégués n'ont pas voulu se prononcer, a indiqué le président de l'association locale, Me Maurice Malouin.

Règle d'or

"Nous tenions absolument à faire respecter la règle d'or de ne pas présenter de "slates", même si nous avons été sollicités. Nous avons élu les personnes au mérite et elles auront tout le temps d'ici le congrès pour se prononcer", a-t-il indiqué dans une conversation téléphonique de la salle où se tenait la réunion. On entendait en arrière-plan les applaudissements de la centaine de libéraux réunis à l'assemblée.

Par contre, on affirmait hier soir à la permanence du clan Turner à Montréal qu'on avait remporté quelques voix à Beauharnois puisque une "slate" Chrétien avait été rejetée.

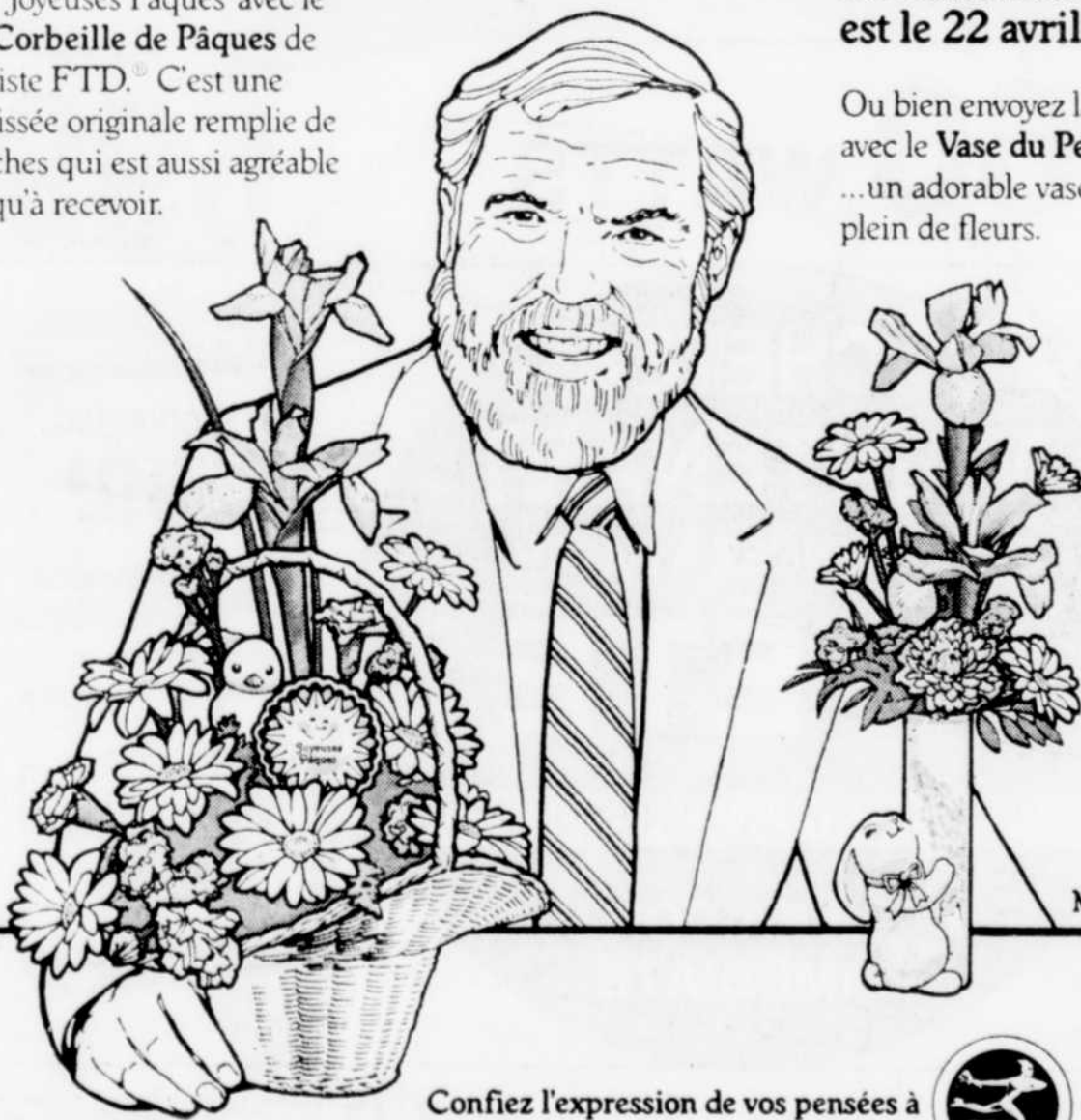
Quant aux organisations locales des candidats Turner et Chrétien, chaque porte-parole se donnait gagnant au Québec.

Chez M. Chrétien, on affirmait détenir 53 délégués, l'adversaire 36 et les indécis, 21. Du côté de M. Turner, on affichait 45 délégués pour le candidat torontois, 26 pour le ministre des Finances et 34 indécis.

Par ailleurs, il semble toutefois qu'au plan national, M. Turner maintienne son avance sur son adversaire du Québec, mais il n'était pas possible d'obtenir les résultats définitifs hier soir, des assemblées se tenant tard en soirée.

"Faites une jolie surprise avec des fleurs de Pâques de FTD."

Souhaitez 'Joyeuses Pâques' avec le Bouquet Corbeille de Pâques de votre fleuriste FTD. C'est une corbeille tissée originale remplie de fleurs fraîches qui est aussi agréable à donner qu'à recevoir.



Le dimanche de Pâques est le 22 avril.

Ou bien envoyez la joie de Pâques avec le Vase du Petit Lapin de FTD... un adorable vase en céramique, plein de fleurs.

Merlin Olsen

Confiez l'expression de vos pensées à



le messenger loyal.™

® Marque déposée de Florists Transworld Delivery Association. Nous envoyons des fleurs dans le monde entier. FTD est une coopérative de télécommunications pour les fleuristes membres. © 1984 Florists Transworld Delivery Association.

H.W. McKENNA INC. 1183, St-Jean Québec Tél.: 692-3831	FLORALIES SEPT-ILES INC. 555, boul. Laure Sept-Îles Tél.: 962-9693	FLEURISTE CENTRE JARDIN HAMEL 4029, boul. Hamel Québec Tél.: 872-9719	QUÉBEC FLEURISTE INC. 1622, 1re Avenue Québec Tél.: 524-1196	McNEIL FLEURISTE INC. 48, av. Bégin Lévis Tél.: 837-2404	H.W. McKENNA INC. 234, St-Vallier ouest Québec Tél.: 522-2153
BARDOU FLEURISTE INC. 1664, ch. St-Louis Québec Tél.: 527-2579	AU SALON FLEURI INC. 135, St-Joseph est Québec Tél.: 524-5218	SALON BLANCHET ENR. 110, St-Jean-Baptiste Montmagny Tél.: 248-1289	ST-ÉTIENNE FLEURISTE 136, Principale est St-Etienne de Lauzon Tél.: 831-5005	L'ÉLYSÉE FLEURISTE ENR. 1335, ch. Ste-Foy Québec Tél.: 687-1437	À LA BOUTIQUE FLORENT LA HAYE 8380, Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 623-9855
H.W. McKENNA INC. 3440, Quatre-Bourgeois Ste-Foy Tél.: 653-6847	À LA BOÎTE À FLEUR ENR. 1800, av. de Vitry Québec Tél.: 522-0000	NATHALIE FLEURISTE INC. 1401, 9e Avenue Charney Tél.: 832-0837	ARCHER FLEURISTE INC. Rte de l'Église: 653-7284 Place Ste-Foy: 653-8533	AU JARDIN DES FLEURS 545, boul. Charest est Québec Tél.: 524-3564	MME S. LA HAYE LTÉE 1027, 3e Avenue Québec Tél.: 524-4613

BERNIER FLEURISTE ENR.
41, av. de Gaspé est
St-Jean-Port-Joli
Tél.: 598-6310

Lévesque ravive les liens avec la Grande-Bretagne

PARIS (d'après PC) — Le premier ministre René Lévesque ramènera aujourd'hui, à Londres, les liens avec un important partenaire commercial du Québec, liens atténués par ce qu'il appelle "l'accident de parcours constitutionnel".

M. Lévesque est le conférencier invité aujourd'hui de la Canada-United Kingdom Chamber of Commerce (CUKCC).

Jusqu'à récemment, l'entourage de M. Lévesque avait cru bon lui conseiller de retarder sa visite dans la capitale britannique à cause des plaies laissées par l'adoption du Canada Bill.

Pour des raisons d'horaires, c'est finalement devant le CUKCC que M. Lévesque prononcera un discours axé essentiellement sur l'économie.

Le Royaume-Uni est le deuxième partenaire économique étranger du Québec, après les États-Unis. En 1982, le Québec lui a vendu pour \$851 millions de minerais, papiers, bois et autres produits. Nos importations britanniques étaient alors de \$658 millions.

Rencontres

Après son allocution, M. Lévesque recevra à dîner des hommes d'affaires et le ministre d'Etat britannique à l'industrie, M. Norman Lamont.

MM. Lévesque et Bernard Landry, ministre du Commerce extérieur, en profiteront pour tenter de faire progresser quelques projets d'investissements privés de l'ordre de \$30 à \$50 millions qui ne peuvent encore être rendus publics, précise M. Landry, "pour des raisons de stratégie impérieuses sur le marché local québécois".

France

Hier, M. Lévesque n'avait aucune activité officielle. Il devait dîner avec son épouse à Matignon avec le premier ministre français Pierre Mauroy et son épouse.

Par ailleurs, au niveau de la collaboration France-Québec dans le domaine de l'informatique, il a été annoncé que MM. Philippe de Saint-Robert, représentant désigné par M. Mauroy et Pierre Harvey, désigné par M. Lévesque, poursuivraient leurs rencontres prochainement. Le groupe de travail bilatéral, qui comprend d'autres spécialistes, s'est réuni pour la première fois la semaine dernière.



En fin de semaine, M. Lévesque et le ministre français de la Culture Jacques Lang ont déposé des couronnes au pied du monument érigé à la mémoire de Jacques Cartier, à Saint-Malo.

Retour en force des anglophones prévu à Ottawa

PARIS (PC) — Le prochain départ du premier ministre Trudeau de la scène politique canadienne laissera celle-ci dominée par les anglophones, a soutenu le premier ministre québécois M. René Lévesque.

La déclaration de M. Lévesque est extraite d'une entrevue accordée au quotidien Ouest-France, le plus important journal français,

publiée au cours du week-end dernier.

"Cela va donner un avantage aux intérêts torontois", a dit M. Lévesque; et c'est ce qui doit être corrigé dans l'intérêt du Québec", cite le journal.

"Nous (les Québécois) devons sortir du régime fédéral pacifiquement, démocratiquement, sans amertume, mais il faut que nous en sortions", a-t-il ajouté.

POLITIQUE

Parizeau s'y prend à l'envers (D. Johnson)

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, "prend le problème à l'envers" en modifiant la fiscalité des particuliers pour tenter de créer jusqu'à

qui permettront aux sans-emploi de trouver du travail.

Comment est-ce qu'une modification aux crédits d'un programme d'incitation au travail peut à elle seule créer de l'emploi? s'interroge-t-il. Je veux bien moi aussi que les assistés qui retourneront au travail ne soient pas pénalisés par un taux implicite de taxation trop élevé sur le revenu additionnel que cela leur procurerait, dit aussi M. Johnson, mais je ne vois pas en quoi cela crée des emplois.

En somme, pour le député de Vaudreuil-Soulanges, même si on veut inciter davantage les assistés à réintégrer le marché du travail, il n'y a rien de prévu pour que des emplois les attendent dans le marché du travail au Québec.

"Il y a d'autres conditions, comme le maintien de certaines taxes sur les entreprises qui sont beaucoup plus lourdes de conséquences pour la création des emplois. Il me semble qu'ils prennent le problème à l'envers", analyse M. Johnson.

Selon le scénario qui sera

retenu parmi ceux à l'étude, le ministre Parizeau espère provoquer la création de 20.000 à 100.000 emplois, selon le document publié par LE SOLEIL, vendredi.

Etre concurrentiel

La réforme de la fiscalité vise aussi à rendre le Québec plus concurrentiel sur le plan fiscal pour les hauts salariés par rapport à l'Ontario. "C'est une chose, c'est un allègement", convient M. Johnson. "Mais je ne vois pas comment est-ce que le coût de faire des affaires au Québec va diminuer pour autant et c'est ce coût-là qui est le véritable obstacle au développement économique", maintient l'ex-vice-président de Power Corporation.

Marche arrière toute

L'économiste Ghislain Fortin, conseiller au bureau du chef de l'Opposition libérale, s'applique de son côté à démontrer en plus que le ministre des Finances démantèle ce qu'il échaudait depuis 1978.

Le ministre des Finances avait alors gonflé les taux d'imposition d'une part et les déductions de l'autre.

L'année suivante, M. Parizeau accordait des exemptions à la taxe de vente et depuis il a étendu le champ de ces exemptions. La réforme de la fiscalité propose maintenant de revenir à une taxe de vente qui n'épargnerait que l'alimentation, les médicaments prescrits et des services professionnels. M. Parizeau attend plus de \$1 milliard additionnel des revenus de cette taxe qui devait en rapporter \$1.9 en 1983-1984, soit une augmentation de plus de 30 pour 100, pour faire baisser les impôts du milliard équivalent, pour l'ensemble des contribuables.



J. Jacques SAMSON À QUÉBEC

100.000 emplois, espère-t-il. C'est la fiscalité des entreprises qu'il doit alléger et le gouvernement du Québec devra s'y attaquer un jour ou l'autre.

M. Parizeau met la hache dans les trois modifications substantielles qu'il a apportées à la fiscalité des particuliers depuis 1978. L'abandon des exemptions à la taxe de vente et des diminutions à la fois des taux d'imposition et des exemptions personnelles sont un retour à la situation qui prévalait avant le "Livre noir" de 1978 (exceptionnellement, les prévisions budgétaires de M. Parizeau avaient été présentées dans un cahier noir plutôt que bleu, en 1978).

C'est la première analyse que faisaient hier les spécialistes de l'Opposition libérale des informations publiées vendredi et samedi sur les scénarios en discussion au sein du gouvernement Lévesque sur la prochaine réforme de la fiscalité. La publication du Livre blanc du ministre Parizeau retarde depuis décembre mais des fuites ont permis la divulgation des plus récentes ébauches.

Le député libéral Daniel Johnson, critique officiel de son parti en face de M. Parizeau, dit ne pas déceler dans les documents publiés une volonté de créer les conditions nécessaires

Le tour des coiffeurs s'en vient

Les travailleurs du secteur de la coiffure qui réclament depuis plusieurs années des ministres successifs affectés au Travail qu'ils débroussaillent le secteur de la coiffure, seront heureux d'apprendre qu'une commission parlementaire étudiera ce dossier... un jour. Le ministre Raynald Fréchette a en effet indiqué au whip libéral Michel Pagé qu'une commission parlementaire aura un mandat en ce sens mais il n'a pas précisé de date ou de saison en core.

Le vent dans les voiles

OO LA LA!

Un vent de folie amène une mode rafraîchissante, bleu, blanc, rouge, de **SASSON** pour les 3 à 14 ans.

Nos moussaillons seront près à l'abordage des robes, chandails, t-shirts, pantalons, et bien plus, tous d'allure matelot.

AU COIN DES PETITS on a le vent dans les voiles avec notre grand choix de tous ces modèles nautiques, toujours de première qualité.

PETITS

Place Fleur de Lys, Place Laurier, Galeries Charlesbourg, Galeries Ste-Anne, Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale

*5812\$

Le coupe Chevrolet Chevette et Acadian Scooter 2 portes à arriere ouvrant

*Prix de détail suggère pour les coupés neufs à arriere ouvrant Chevrolet et Acadian Scooter avec équipement standard, frais de transport exclus. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur.

Les voitures les moins coûteuses construites en Amérique du Nord:

protection de 3 ans contre le coût des réparations sans frais supplémentaires!

Offre de durée limitée pour tous les modèles neufs Chevrolet Chevette et Pontiac Acadian, sauf pour les commandes de parcs automobiles. Le concessionnaire vous fournira tous les détails.

- ✓ Les sous-compacts qui se vendent le plus. Les Chevrolet Chevette et Pontiac Acadian sont les sous-compacts les plus populaires au Canada. Enregistrements R.L. Poix pour octobre à décembre 1983.
- ✓ Ultra-avantageuses. Toutes les Chevrolet et Acadian ont en équipement standard un moteur 4 cylindres plein de brio de 1,6 litre à arbre à cames en tête, une boîte manuelle 4 vitesses, une direction à crémaillère, des sièges-baquets inclinables et la commodité d'un arrière ouvrant.

- ✓ Choix de carburant. Choisissez, sans supplément de prix, un moteur à essence qui permet, selon le système, d'utiliser de l'essence sans plomb ou de l'essence au plomb moins coûteuse. Un moteur diesel de 1,8 litre est aussi livrable moyennant supplément de prix.
- ✓ La tranquillité d'esprit au volant sans frais supplémentaires! Le Plan de protection continue GM, une option qui coûte généralement 275 \$, couvre pendant trois ans ou 60 000 km la plupart des réparations mécaniques et électriques. L'offre inclut les modèles Pontiac 1000. Le concessionnaire vous fournira tous les détails.

PLUS DE 2,5 MILLIONS DE VENDUES... ET ÇA CONTINUE!

CHEVROLET
CHEVETTE
PONTIAC
ACADIAN

CORP-784F

IL VOUS FAUT FAIRE VITE!

Un anniversaire à tout casser chez IKEA!
Encore 4 jours seulement!

HEURES SPECIALES D'OUVERTURE (DE 16 AVRIL À 21 AVRIL)

Lun. à mer., 8h30 à 18h00; jeu. ven., 8h30 à 21h00;
sam. 8h30 à 17h00.

UN MERCREDI A TOUT CASSER

VERRES A CHAMPAGNE.
De forme flûtée à motif tourné.
Vous n'en croirez pas le prix.

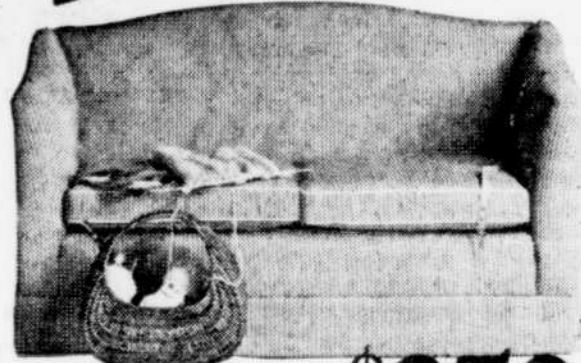
Rég. \$2

(Quantité de 1 680 verres disponible.)

\$1
ch.

\$42

KONTIKI.
Chaise pliante en pin massif.
Fini glacis incolore ou brun. Rég. \$59.



TIBRO. Sofa habillé vert pâle ou beige, motif à rayures.
Rég. \$325.

\$250

MYRE. Guéridon. En pin massif.
Rég. \$59.



\$49

Modèle haut.
Rég. \$9.

\$6-\$8

VASES.
Modèle bas.
Rég. \$7.

\$4

Rég. \$68.

Sac à dos en sus.

\$58

SATELLIT. Tente.
En nylon, ton argent, imperméable.

HALLI.
Chaise pliante.
Châssis tubulaire en acier, fini brun.
Rég. \$18.

\$12⁵⁰



YSTAD. Sofa 2 places. •mobelfakta
Velour côtelé, pur coton, gris. Rég. \$530.

\$395

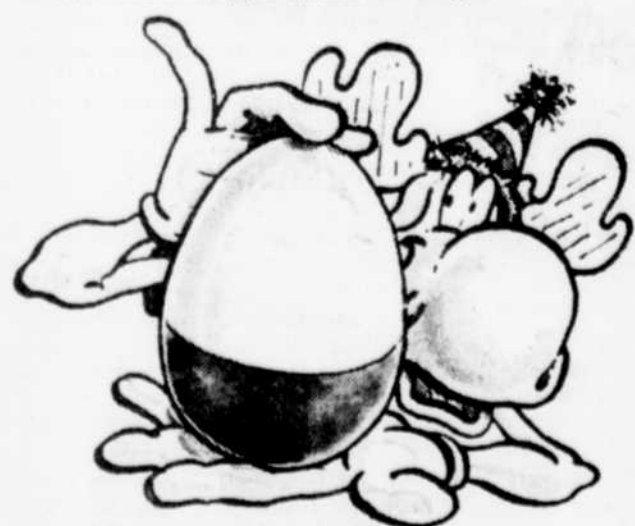
LIMA/IDEAL/IDEAL.
Fauteuil. •mobelfakta
Coussins Ideal, rouge, bleu, écru ou noir, habillé pur coton.
Rég. \$155.



LOJTNANTSHJARTA.
Housse-édredon et taies d'oreillers, 100% coton réversible, beige ou bleu pâle.
Housse-édredon 150x210 cm. Rég. \$32.
Taie d'oreiller 50x60 cm. Rég. \$6.

\$24

\$4



"Cet oeuf vaut \$3 000!"

"Rendez votre nid plus douillet en gagnant jusqu'à \$3 000 de meubles!"

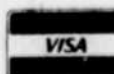
Voici ce qu'il faut faire:

1. Venez chez IKEA!
2. A l'entrée, vous prendrez connaissance des détails de ce concours.
3. Nous vous donnerons un formulaire, un crayon et un oeuf.
4. Ensuite, visitez les salles de montre IKEA, c'est agréable!
5. Puis, inscrivez ce que vous aimeriez posséder pour votre maison, pour une valeur totale de \$3 000.
6. Inscrivez aussi votre nom, adresse et numéro de téléphone.
7. Repliez votre formulaire et placez-le dans votre oeuf.
8. Déposez votre oeuf dans notre grand contenant, près de la sortie. (Vous ne pouvez le manquer.)
9. Vous pouvez le faire à n'importe quel moment pendant la vente célébrant l'anniversaire d'IKEA, du 16 au 21 avril. (Mais faites-le!)



Voir les règlements complets de ce concours en page 00 de ce journal.
L'IMPOSSIBLE MAGASIN D'AMEUBLEMENT DE SUÈDE

Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Gradins, Québec, P.Q. G2J 1A1 Tél. (418) 622-IKEA
Heures: lun.-mer. 9h30 à 17h30, jeu., ven. 9h30 à 21h, sam. 9h à 17h



DOSSIERS

/ Analyse /

La course à la direction du Parti libéral fédéral Les gaffes politiques de John Turner

par Pierre April

OTTAWA (PC) — Le président d'Alliance-Québec, M. Eric Malloff, a dernièrement fait une réflexion qui peut expliquer, en partie, les problèmes rencontrés par l'aspirant à la direction du Parti libéral du Canada, John Turner.

"Quand on parle des questions linguistiques, des droits des minorités et de la loi 101, a-t-il dit, il faut utiliser un langage bien particulier, les bons mots et les termes précis."

Au Québec, depuis la loi 22 de Robert Bourassa et la charte de la langue française du gouvernement Lévesque, le débat n'a pas cessé d'alimenter la vie des hommes politiques. Cette réalité a permis aux hommes publics, qu'ils soient du milieu politique, parapolitique ou du monde des affaires d'apprendre à discuter de ce sujet, où souvent l'émotivité remplace le raisonnement froid et légaliste, avec beaucoup de prudence.

Que l'aspirant John Turner se soit embarqué dans un sujet aussi dangereux, après une absence de huit ans du Québec ou de la capitale fédérale et de ses problèmes sans songer aux conséquences, ressemble à de l'inconscience ou encore de l'ignorance.

La vie publique

Le ministre d'Etat aux Affaires extérieures, M. Jean-Luc Pepin, qui lui aussi avait abandonné la politique active pendant quelques années avant de revenir sur la ligne de feu, a été celui qui a le mieux décrit la situation, au cours du congrès du Parti libéral du Canada en Ontario il y a trois semaines.

"Il faut comprendre, a-t-il dit, que M. Turner a quitté la politique il y a huit ans, et il lui faudra du temps avant de retrouver ses réflexes d'homme politique. Je sais ce que c'est, puisque j'ai vécu la même situation."

Lorsqu'il était ministre dans les cabinets des premiers ministres Pearson et Trudeau, John Turner possédait tous ces réflexes et cette fa-

Demeuré à l'écart de la politique active depuis 1975, l'ancien ministre des Finances, John Turner, aujourd'hui aspirant à la succession du premier ministre Pierre Trudeau à la tête du Parti libéral, a commis certaines bourdes qui risquent de lui coûter cher. Pierre April, de la Presse canadienne, analyse ce qui peut expliquer certains propos "malheureux" de l'homme d'affaires de Toronto, notamment en matière linguistique.



John Turner à différents moments d'une récente conférence de presse.

culté indispensable d'aborder les problèmes dans leur juste perspective. S'il lui fallait glisser sur une question pour ne pas se compromettre ou embêter son parti, il savait comment s'y prendre.

Depuis 1975, John Turner s'est retranché dans son bureau d'avocat avec vue sur le quartier des affaires de Bay Street à Toronto.

Lorsque la charte de la langue française (loi 101) a été adoptée en août 1977, l'aspirant au siège de Pier-

re Trudeau lisait les journaux de Toronto et suivait le débat comme la majorité des hommes d'affaires de ce coin du pays.

Quand la campagne référendaire s'est déroulée au printemps de 1980, il s'y est intéressé comme tous les avocats et hommes d'affaires de la Ville Reine, et même situation lors du débat constitutionnel qui a conduit au rapatriement, à la nouvelle constitution et à la charte des droits et libertés.

Lorsqu'il a décidé de revenir à la vie publique, le débat politique n'était plus le même qu'au moment où il se retranchait derrière son bureau de Bay Street.

Les changements

John Turner était ministre de la Justice lors de l'adoption de la loi des mesures de guerre en octobre 1970. Il a endossé aux Communes les projets de lois sur le bilinguisme dans la Fonction publique. Il peut dé-

finitivement prétendre qu'il s'y connaît. Ce qui lui fait défaut, c'est l'expérience que les autres, comme c'est le cas pour Jean Chrétien, ont vécu entre 1975 et aujourd'hui.

A Montréal, jeudi matin, alors qu'il essayait de désamorcer la bombe qu'il venait de lancer la veille en déclarant qu'il était d'accord en principe avec certains objectifs de la loi 101, John Turner a souligné qu'il exprimait tout simplement un point de vue légaliste.

"J'ai dit, a-t-il ajouté, que j'étais d'accord avec la loi 101 qui veut préserver la culture française au Québec, mais je suis conscient qu'il y a des choses et des articles qui vont beaucoup trop loin dans cette charte (loi 101)."

Pour lui, comme pour la totalité des autres candidats à la direction du parti de Pierre Trudeau, cette loi semble inacceptable parce qu'elle n'offre pas les garanties nécessaires à la minorité anglophone du Québec.

Immédiatement après avoir fait cette mise au point, John Turner affirmait qu'il était d'accord avec la politique du bilinguisme défendue par le gouvernement libéral fédéral. Ce faisant, il ne voulait pas dire qu'il préférait voir le Québec devenir bilingue.

"Son erreur, a souligné un de ses partisans, a été de faire cette déclaration aussitôt après avoir parlé de la loi 101."

Comme Eric Malloff le disait le lendemain de la déclaration du candidat sur la loi 101, "il faut avoir des réflexes particuliers et utiliser les bons mots au bon moment" lorsqu'on parle de ces sujets.

John Turner n'a rien dit de différent des autres hommes politiques au Canada. D'ailleurs, c'est le ministre Joyal, un de ses supporters, qui lui a donné raison. "J'appuie M. Turner, a-t-il dit, parce qu'il s'est engagé à poursuivre les politiques du gouvernement Trudeau sur le bilinguisme et les droits des minorités".

C'est la façon de le faire et de le dire que M. Turner devra changer. "Cela va prendre un peu de temps", soulignait le ministre Pepin à Toronto, trois semaines plus tôt.

/ Entrevue /

La rivalité entre l'Union des municipalités du Québec et l'Union des municipalités régionales de comté Une vieille chicane qui se perpétue

Telle une vieille chicane perpétuée par les générations et qui finit tôt ou tard par une poignée de main de leurs descendants, les deux associations qui se disputent la représentation du monde municipal ne pourront faire vie commune avant que les municipalités rurales et les villes n'aient appris à vivre ensemble.



par
Marcel
COLLARD

Sur l'invitation du SOLEIL, MM. André Asselin, président de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), et Francis Dufour, qui terminait en fin de semaine son mandat à la présidence de l'Union des municipalités (UMQ), se sont prêtés à un face à face pour commenter les divisions profondes entre les deux groupes.

Tout comme son successeur M. Jean Corbeil, M. Dufour prêche l'unification du monde municipal de façon à réaliser un front uni; mais au-delà des bonnes intentions persistent les traditionnelles rivalités qui ont opposé le milieu urbain au conservatisme rural.

Sur certains aspects, MM. Asselin et Dufour s'entendent. Les divisions sont l'héritage du passé; les gens sont allergiques aux changements; ils n'acceptent pas d'être bousculés et surtout, aucune des deux associations n'a voulu et n'a eu un rôle à jouer dans la plus récente source de querelles: le projet de loi 38 sur le financement des municipalités.

Prérequis

Aux deux hommes, nous avons demandé si les deux associations ne devraient pas d'abord signer un concordat entre elles, préalable à celui qu'elles se proposent de conclure avec le ministre des Affaires municipales pour sonner le glas du projet de loi 38.

M. Asselin affirme qu'il ne lui

Il existe une vieille rivalité entre les deux associations qui défendent les intérêts du monde municipal au Québec: l'Union des municipalités régionales de comté et l'Union des municipalités du Québec. La deuxième ne s'est d'ailleurs pas gênée, par le passé, pour exercer une certaine forme de maraudage auprès des membres de la première. A l'occasion du congrès de l'Union des municipalités, en fin de semaine dernière, Marcel Collard a profité de l'occasion pour réunir, l'instant d'une entrevue, les représentants des deux associations rivales.



M. André Asselin, président de l'Union des municipalités régionales de comté (à gauche), et M. Francis Dufour, président sortant de l'Union des municipalités du Québec.

répugnerait pas d'entrer en contact avec l'UMQ pour discuter d'une attitude commune. M. Dufour opine que son successeur ferait bien d'y songer, puisque subsistent certains éléments de désaccord qu'on peut qualifier de mineurs sur la formulation des principes que le ministre Alain Marcoux a avancés dans le texte qui sera paraphé.

M. Dufour opine qu'un rapprochement avec l'UMRCQ pourrait être possible à certaines conditions. D'abord, que les porte-parole de "l'autre union" aient un mandat; qu'ils acceptent de modifier le nom de l'UMRCQ, qui porte à croire qu'elle représente toutes les MRC, alors que l'UMQ en compte 16 dans ses propres rangs et surtout, qu'à partir de l'idée d'unifier les deux groupes,

on puisse identifier clairement les clientèles de chacun, ses objectifs et le réalisme d'un tel projet.

Là-dessus, M. Asselin ne partage pas du tout les vues de M. Dufour. Il est prêt à confesser qu'il s'était engagé auprès de l'UMQ à discuter d'unification, mais qu'il n'a pas reçu de mandat en ce sens, à l'exception d'éventuelles prises de position communes. Quant au changement du nom de l'UMRCQ, "il n'est pas question d'y songer", rétorque M. Asselin.

M. Dufour admet avoir exercé une certaine forme de maraudage — auprès des membres de l'association rivale ce qui a indisposé l'UMRCQ — en faisant miroiter tous les services que l'UMQ pouvait leur offrir, dans l'intention évidente de recruter

des membres. M. Asselin pour sa part, se défend bien d'avoir cherché à courtiser les élus municipaux auxquels il entend laisser toute liberté d'adhérer à l'une ou l'autre des associations.

Le temps

Les deux hommes reconnaissent que seul le temps pourra améliorer les relations au point que les deux groupes finissent par marier leurs objectifs. La discussion sera plus facile quand on aura précisé la véritable vocation des MRC. M. Dufour interprète le rôle de la MRC comme le prolongement des municipalités. M. Asselin lui confère un rôle de complémentarité.

C'est un autre indice de la division. Cependant, ils admettent vo-

lontiers que la promesse du gouvernement d'unifier sa législation et d'avoir un seul code municipal d'ici 1986, contribuera à restaurer le climat. Actuellement, les municipalités dites rurales sont régies par un code municipal et les villes, par la loi des cités et villes.

Projet de loi 38

Le projet de loi 38, affirme M. Asselin, le monde municipal ne l'avait pas désiré et il a laissé des traces. Il a accentué les divisions, chacun y allant de son interprétation en plus de réagir par des stratégies différentes.

Avant de négocier une entente tripartite qui réglerait le sort du projet si contesté, MM. Dufour et Asselin croient que les deux associations pourraient se concerter de façon à préparer les discussions avec le ministre, et définir ainsi un cadre pouvant normaliser la distribution des subventions fédérales aux municipalités.

Vers l'avenir

"Nous ne sommes pas des antagonistes; seulement nous avons hérité de situations complexes et c'est normal que cela se passe ainsi, explique M. Asselin. Il faudra que chacun mette fin à cette petite guerre qu'on se livre depuis longtemps".

De son côté, M. Dufour pense qu'il faudra que les petites municipalités cessent de croire que "le gros veut manger le petit", qu'on cherche à s'entraider en mettant les ressources des villes les mieux organisées au service des autres moins bien nanties.

Le nouveau président de l'UMQ et maire de Ville d'Anjou, M. Jean Corbeil, épouse la même philosophie que M. Dufour et préconise la négociation. Cette unification des deux groupes doit être bien préparée et ne doit pas être le résultat d'un "coup de force" de préciser M. Corbeil.

Mais finalement, bien que nous ayons insisté, on n'a pas su qui prendrait l'initiative de rétablir la communication avec l'autre.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'adhésion:
Jacques Dumais

Les enjeux vus par M. Macdonald



par
Raymond GIROUX

La Commission Macdonald sur l'avenir du Canada a accouché, hier, d'un premier rejeton révélateur à la fois d'un certain réalisme et d'une vision préconçue de ses recommandations ultimes, sous la forme de 60 "choix" sur lesquels elle demande une nouvelle fois l'avis des Canadiens.

Le groupe de travail présidé par l'ancien ministre libéral, M. Donald S. Macdonald, manifeste en effet peu de volonté de s'écarter du carcan rigide imposé par le mandat que lui a confié le gouvernement canadien en novembre 1982. Les thèmes qu'il propose à la réflexion commune s'inscrivent directement dans la lignée des recommandations initiales du bureau du premier ministre Trudeau.

Dans ce sens, les questions posées par les commissaires orientent déjà, en bonne partie, les réponses qu'ils donneront, la consultation ayant déjà démontré que "les Canadiens ne s'entendent ni sur une conception unique, ni sur ce qu'ils veulent".

L'objectif central, premier, consiste à "maintenir, protéger et renforcer l'union économique" et ferait, la presque unanimité des intervenants à la Commission Macdonald. Mais les audiences publiques et privées de l'an dernier ont démontré que les Canadiens, dans l'ensemble, se préoccupaient plus des problèmes immédiats du chômage et de l'inflation que de la couleur des drapeaux qui flottent aux mâts des édifices.

Les questions à l'étude, souvent, correspondent intimement à certaines politiques en gestation au gouvernement fédéral, comme c'est le cas, pour le "choix" en faveur de la libre concurrence durement attaquée par la multiplicité des organismes de commercialisation et de réglementation et l'existence de sociétés de la Couronne qui faussent les règles du jeu, le tout avec l'aval des deux paliers de gouvernement. La commission, sur ce sujet, répond d'avance à sa propre question. Interventionnistes, donc, abstenez-vous!

Il faut noter au passage un point rassurant: le groupe rejette a priori une remise en question de la compétence des provinces dans le domaine de l'éducation.

Ce refus d'ouvrir un panier de crabes relève de la plus haute sagesse, car il y aurait eu matière à bloquer tout projet valable — les commissaires ayant sûrement quelques bonnes idées originales au milieu de leur mandat de consolider l'action centralisatrice du gouvernement Trudeau.

Mais d'un autre côté, les commissaires parlent, comme tout politicien des années quatre-vingts, de relever le défi de l'excellence. Comment? Par l'amélioration de notre régime d'éducation, l'élément essentiel d'une relance économique et sociale.

Il sera fort intéressant de voir comment la commission atteindra cet objectif sans contrevenir à son principe du respect des provinces, sans proposer au monde de l'éducation ce que représente le bill C-3 dans le domaine de la santé: une intrusion sous le couvert de beaux principes apparemment inattaquables.

Cet élément, comme bien d'autres, incitera peut-être M. Macdonald à inclure le mot "contradictions" dans le titre de son rapport final, et à lui faire proposer nombre de niveaux de participation et de consultation anesthésiants pour la population et anodins pour le gouvernement.

à propos

... de certains hôpitaux mal en point



par
Roger BELLEFUEILLE

Le milieu hospitalier québécois est déçu et inquiet. Et à juste titre. Il y a quelques jours, l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), qui regroupe quelque 200 établissements, jetait une nouvelle fois un cri d'alarme. Elle établissait à \$65 millions le manque à gagner découlant de compressions budgétaires pour la prochaine année financière. Un écart de quelque \$48 millions eu égard aux \$17 millions de coupures prévues par le ministère des Affaires sociales.

Evidemment, l'ap-

préciation des dépenses et frais divers varie généralement, selon que les données proviennent du bailleur de fonds, en l'occurrence le gouvernement, ou des subventionnés, les hôpitaux.

Et une fois de plus, la perspective d'une détérioration de la qualité des soins et de l'accessibilité aux services est brandie.

Toutefois, à la décharge du réseau hospitalier, l'on peut affirmer que depuis environ huit ans, la grande majorité des établissements ont su, non sans grogne, couper dans le gras. Au point que sur une base annuelle, leur budget global de fonctionnement a été délesté de quelque \$420 millions, soit de 12 pour 100. Des coupes sans aucun doute nécessaires, le réseau hospitalier, comme d'autres sec-

teurs de l'activité publique, au lendemain des vaches grasses, ayant eu besoin d'être rappelé à plus de modération.

L'on peut toutefois se demander si ce nouveau cri d'alarme de l'AHQ, par la voix de son président, M. André Brousseau, doit être pris au pied de la lettre.

Déjà, au printemps de 1979, le directeur général de l'AHQ du temps, M. Jean-Claude Tremblay, signalait que les hôpitaux de la province avaient atteint le "seuil limite" des compressions budgétaires. Il entrevoyait la nécessité de sonner l'alerte générale pour la sauvegarde de la qualité des soins et services.

À l'aube d'une nouvelle année financière, en 1981, même discours du successeur de M. Tremblay, soit l'actuel directeur général, M. Jacques Nadeau. Avec la

perspective d'un manque à gagner de \$150 millions pour l'année à venir, ce dernier ne voyait d'autre choix que de sabrer dans les services.

Pourtant, au cours des ans, les administrateurs d'hôpitaux se sont disciplinés à gérer une décroissance, sans que les cataclysmes annoncés se soient réalisés. Ces contraintes budgétaires ont eu au moins comme retombées positives d'amener ces gestionnaires à plus de créativité et d'imagination dans la gestion de ces biens publics. A recourir par exemple à diverses techniques, comme les achats de groupe, des mises en commun de ressources humaines et matérielles.

Si la contrainte est réellement de \$65 millions, comme le prétend l'AHQ, les administrateurs d'hôpitaux sont en droit d'être déçus et

de se sentir dupés. Car, au cours des derniers mois, l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, avait annoncé des jours meilleurs.

Il y a exactement un an ne déclarait-il pas que "l'imposition de nouvelles compressions budgétaires généralisées ne saurait être envisagée sans compromettre la qualité du système de santé au Québec".

Les récentes révélations concernant le centre hospitalier Louis Hippolyte-Lafontaine, à Montréal, seraient-elles une manifestation concrète d'un dégraissage qui aurait dépassé la limite raisonnable?

L'enquête commandée par le nouveau ministre des Affaires sociales, le Dr Camille Laurin, sur ce cas précis, permettra-t-elle de pouvoir discerner entre démagogie et faits réels?

le point

Pour des villes assainies



par
Vincent CLICHÉ

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et le gouvernement ont une fois de plus enterré la hache de guerre, en fin de semaine dernière, lors du congrès annuel de l'organisme. Mais de chaque côté, on a sans doute noté avec précision l'endroit de l'enfouissement, au cas où... Car la réconciliation ou la "relance de l'harmonisation" dans la marmite municipale demeure fragile et dépend souvent des ingrédients ajoutés et de ceux qui brassent la potée.

Ainsi cette nouvelle paix coïncide avec l'arrivée d'un nouveau ministre aux Affaires municipales, M. Alain Marcoux, et d'un nouveau président à l'UMQ, le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil. Elle s'est faite en partie autour du projet de loi 38, sur le financement municipal face à Ottawa, projet qui a toutes les chances de mourir au feuillet de l'Assemblée nationale.

Comme on s'est plu à le répéter en fin de semaine, le monde municipal commence à peine à digérer les grandes réformes des dernières années, et réclame une période d'accalmie et de rodage avant d'aller plus loin.

Mais le nouveau ministre ne devrait pas se laisser leurrer par ce prétendu "essoufflement municipal" qui se prolonge depuis 1980. Les réformes amorcées demandent à être ajustées et surtout complétées. Nous en avons eu un exemple en fin de semaine lorsque le sujet de la démocratie municipale a refait surface. Les représentants des partis d'opposition de cinq grandes villes (Montréal, Québec, Laval, Longueuil et Sainte-Foy) ont formé une coalition pour demander la fin de l'autocratie des maires.

La coalition a rencontré le ministre pour le sensibiliser à la situation concrète des conseillers de l'opposition et proposer des amendements à la loi.

La réforme de la démocratie municipale doit aller plus loin. La loi actuelle a ceci de contradictoire qu'elle favorise l'éclosion de partis d'opposition en période électorale, en facilitant entre autres leur financement, mais, une fois l'euphorie électorale passée, ces petits partis se retrouvent seuls, à la merci de l'esprit plus ou moins démocratique du parti élu et de la force du bénévolat (encore là plus ou moins grande) qui anime leurs membres.

La preuve est faite, tant à Montréal, Québec, Sainte-Foy etc., que les "droits" des partis d'opposition sont toujours assujettis à la bonne volonté et à l'humeur du maire.

Des amendements à la loi sur la démocratie municipale devraient au moins permettre aux conseillers, tant du pouvoir que de l'opposition, de disposer d'un budget de recherche et de secrétariat. Ce sont là des services jugés essentiels pour permettre une vie municipale plus saine.

bloc-notes

Cette télé uniforme

Il ne fait aucun doute que la série Nordiques-Canadien suscite un engouement extraordinaire compte tenu des rivalités séculaires entre Québec et Montréal. Il s'agit aussi, ne le nions pas, d'une guerre de prestige entre deux brasseries. Enfin, l'évidence crève les yeux, le hockey de la revanche constitue un événement télévisuel majeur auquel s'agglutinerait tout réseau dont la recherche d'une forte cote d'écoute demeure la priorité absolue.

Un récent sondage SO-RECOM-LE SOLEIL soulignait que 56 pour 100 des Québécois s'intéressent peu ou pas au hockey. Même si ce pour-

centage apparaît excessif pendant la série en cours, il est pour le moins troublant de voir Radio-Canada, CBC et TVA diffuser non seulement le hockey, mais parfois la même partie au même moment... C'est le choix du grand public que la télévision réduit à néant pendant un tel affrontement. Le hockey et le houblon enrayent l'essentielle diversité des ondes qui, en théorie uniquement, sont la propriété de ce public.

Si le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, s'inquiète du transfert des auditoires francophones vers d'autres chaînes étrangères, le nivellement actuel des programmations québécoises ne

saurait s'estomper par l'avènement d'une deuxième chaîne privée francophone qui, tout probablement, se brancherait elle aussi sur le hockey plus rentable.

Va pour un canal spécialisé dans le sport. Va encore pour une chaîne "gratuite" qui diffuserait un spectacle indiscutablement fort couru. Mais quand tous les réseaux balayent la même patinoire, ceux et celles qui ne s'intéressent pas au hockey ont le choix entre tourner le bouton ou "pitonner" aux États-Unis, en France et à la télé éducative...

Jacques DUMAIS

Quand un chef s'en va

M. James DePreist sera au pupitre, ce soir, en guise d'adieu au public québécois après sept ans à la direction musicale de l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ). Triste rupture s'il en est puisque voilà un maestro qui n'a rien ménagé pour mieux faire connaître cet orchestre tant dans notre agglomération qu'à l'extérieur des frontières régionales.

Sa personnalité attachante et son sens inné de la communication ont largement contribué à briser ce mur de l'élitisme qui sépare souvent le peuple d'une culture musicale a priori plus rébarbative.

"Si on ne progresse pas, on finit pas mourir", dit-il à juste

titre au collègue Marc Samson (LE SOLEIL de samedi). A cet égard, on peut sincèrement se demander si M. DePreist n'a pas eu moins de succès avec l'élite locale et ses supérieurs de l'OSQ qu'avec la population en quête d'émerveillement. Pour des raisons obscures, ce musicien fut incapable de vaincre les résistances au changement pour que l'OSQ soit plus qu'un orchestre "intramuros".

Ces difficultés d'un septennat tiennent dans une bonne mesure aux tendances plutôt conservatrices des décideurs de la Vieille Capitale. Il n'empêche que pour survivre,

un orchestre comme celui de Québec doit, comme l'ensemble des organismes culturels du Québec d'ailleurs, s'ouvrir résolument sur le marché d'exportation.

On ne s'attend pas que l'OSQ conquiert le monde entier comme le fait présentement sa contrepartie montréalaise sous M. Charles Dutoit. Mais le public local n'appréciera vraiment son orchestre que s'il vise l'excellence par delà ses frontières. En ce sens, le travail de pionnier accompli par M. DePreist facilitera peut-être celui de son successeur, M. Simon Stretfeild...

J.D.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leur auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est. Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

La politique

Notre hymne bousillé

Il est à se demander qui sont les responsables ou les "irresponsables" qui ont eu la fantaisie et le mauvais goût de nous faire subir l'audition du "Ô Canada" vendredi soir au Colisée de Québec, par le groupe "Toulouse".

Disons d'abord que le choix des interprètes de notre hymne national n'est pas toujours très heureux. On fait souvent appel à des chanteurs qui ont peut-être une belle voix... mais qui, pour essayer de la mettre en valeur, se croient obligés de l'exécuter sur des accents d'opéra en y introduisant trilles et trémolos qui n'ont vraiment pas leur place en l'occurrence.

Mais le comble de l'aberration et de la démesure nous a été servi, lorsque nous avons vu et entendu ces trois petites "flyées" ou "freskées"... nous massacrer et nous démolir de la sorte notre hymne national, en l'interprétant avec force mou-

vements de bras, de hanches et de gestes grimaçants. Une vraie bouffonnerie! De quoi nous glacer de stupeur et de honte!

Qu'on laisse donc ce groupe chanter des "tounes" à la mesure de leur talent, que "certains" disent certain (...)

Un hymne national, c'est comme un drapeau, c'est sacré! On se doit d'en éprouver du respect et de la fierté et de les traiter comme tels. Il fallait remarquer l'interrogation et la stupeur qui se lisaient sur le visage des spectateurs, et entre autres des Stastny.

Et cela, parce qu'on ne verra jamais des gens d'une autre ethnie défigurer ainsi leur hymne national.

Bref, à ceux, dirigeants de club..., compagnie de houblon, ou autres... qui ont à choisir les interprètes en question, nous demandons de faire preuve d'un

peu plus de jugement, de sagesse et d'être plus sélectifs à l'avenir.

Vous auriez peut-être avantage à vous adresser à des spécialistes dans le domaine des auditions pour la circonstance; ils vous seraient sûrement de bon conseil. Et de votre côté, il vous sera loisible de consacrer toutes vos énergies au hockey, gardant toujours en mémoire que: "un hymne national... ce n'est ni du sport, ni un spectacle".

Qu'on se souvienne à quel point chacun de nous éprouvait de la fierté lorsque Roger Doucet, de regrettable mémoire, entonnait d'une façon impeccable les hymnes nationaux canadiens et américains. N'a-t-il pas d'ailleurs, été l'invité des États-Unis pour aller les y interpréter. Chez lui, le talent servait à en faire ressortir la grandeur.

Raymond et Madeleine Bergeron Québec



Le groupe TOULOUSE

M. Turner et les autres

Nous, Nord-Américains, avons ce penchant pour la fabrication d'étoiles. Brillantes dans le monde des arts, elles peuvent être filantes dans celui de la politique.

Les 16 et 17 mars, M. John Turner devient donc dans l'imagerie collective le chef du Parti libéral du Canada et l'éventuel successeur du premier ministre de notre pays, et cela, un peu moins par le nombre de ses appuis que par le pouvoir des médias. Les jeux sont très vite faits, mais au prix de deux principes: celui de l'objectivité, et par conséquent, celui de la démocratie.

Comment pouvons-nous, dans la présente conjoncture, nous engager aussi vite?

Nous sommes plutôt de l'avis de John Munro lorsqu'il dé-

clare que cette campagne à la direction du Parti libéral du Canada doit être source d'idées. Il nous semble intéressant, dès lors, d'entendre John Roberts, ancien titulaire du ministère de la Science et de la Technologie, nous faire part de son désir de nous entretenir des travaux dans ces domaines, et de leur incidence sur notre société. Quand Donald Johnston nous fait savoir qu'il se penche sur l'élaboration de politiques économiques en matière technologique, notre intérêt va grandissant. Quand Jean Chretien nous parle d'un gouvernement "pragmatique, conciliant, diligent et efficace" pour mener le Canada aux portes du siècle suivant, nous reconnaissons qu'il est juste de définir ainsi l'esprit du prochain gouvernement. Quand Mark MacGuigan ne cesse de relever l'importance capitale d'une par-

ticipation accrue du secteur privé à l'économie, nous croyons que l'heure est à la volonté d'entreprise et à la collaboration.

Alors, comment pouvons-nous, en pareille conjoncture, nous engager bien vite?

Comment pouvons-nous, avec ce goût trop marqué de sensationnel, ou encore, avec cette recherche d'intérêts trop personnels, traiter de la destinée d'un pays, des fonctions ou des charges d'un chef de parti peut-être un jour appelé à celles d'un premier ministre, ou encore, à celles d'un président? Comment nous est-il ainsi possible de reconnaître l'homme politique des temps présents avant qu'il ne nous démontre, par une profonde connaissance des affaires de l'État et du monde, qu'il est bien ce politique?

Edith Simard Ottawa

Bourassa devrait se faire élire

Depuis son retour à la tête du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa n'hésite pas à faire des déclarations et à prendre position contre diverses politiques du gouvernement du Parti québécois, ainsi que contre certains ministres du gouvernement. Ses déclarations sont normales, car en tant que chef de son parti, il se doit d'émettre une opinion critique des actions du gouvernement actuel.

Mais là où je me pose de sérieuses questions, c'est quand on constate que M. Bourassa ne semble pas du tout intéressé à profiter d'une éventuelle élection

partielle, pour se faire élire et ainsi venir défendre lui-même ses idées et politiques au parlement.

Serait-ce que M. Bourassa craigne d'affronter face à face les ministres du Parti québécois et M. René Lévesque. Serait-ce qu'il craigne que sa popularité dans la population diminue à la suite de sa performance comme chef de l'opposition.

Il est facile pour le chef libéral d'attaquer le gouvernement du Parti québécois, par des déclarations dans l'ombre. Mais il serait bien plus pro-

fitable pour la population du Québec que M. Robert Bourassa ait le courage de venir défendre ses idées au parlement comme chef de l'opposition afin de démontrer ce dont il est capable. Après, lorsque le mandat de l'actuel gouvernement sera terminé, la population québécoise sera apte à juger positivement lequel des deux hommes, M. Lévesque ou M. Bourassa, est le plus apte à prendre la direction du gouvernement du Québec, lors de la prochaine élection générale.

Jocelyn Ouellet Rimouski

Quand deux logiques vont s'affronter...

Sir W. Laurier disait jadis: "Les Canadiens français ont plus de cœur que de raison."

Sans doute il est bon d'avoir du cœur, mais à condition d'avoir de la tête, de la raison, partant de la logique. Présentement, en politique, nous sommes confrontés à deux logiques distinctes: la logique du Canada et la logique du Québec. Laquelle allons-nous choisir aux prochaines élections fédérales?... Voilà le dilemme.

La logique du Canada?

"Le Québec est une province comme les autres" avait déclaré, un jour, ici même à Rivière-du-Loup, Louis Saint-Laurent. Déclaration surprenante, bien révélatrice d'une mentalité centralisatrice et niveleuse! Du même coup, le très honorable Louis Saint-Laurent niait l'existence d'un peuple distinct: les Français d'Amérique, peuple fondateur d'un pays: le Canada.

Laurier, Saint-Laurent et Trudeau, des noms bien français pourtant, nous auraient fait plus de tort ensemble que n'importe quels chefs anglophones, y compris Macdonald, Baldwin, Borden, Bennett, King, Pearson, Diefenbaker...

Prisonnier d'une logique pancanadienne qui va à l'encontre des besoins du Québec, l'État unitaire ou fédéral n'a jamais voulu reconnaître l'existence d'un peuple distinct québécois.

Lors du référendum de 1980 et des tractations (diurnes et nocturnes) qui s'ensuivirent, en

bafouant et trahissant ouvertement le peuple du Québec, le gouvernement fédéral, à une fois de plus, a démontré par A plus B qu'il se souciait bien plus des intérêts du Canada anglais que ceux du Québec.

La logique du Québec?

Amis québécois, par acquis de conscience laissez-moi au moins vous prévenir que tous les ténors politiques fédéraux, à une exception près, assoiffés du pouvoir pour le pouvoir, vous trompent effrontément. Que ce soient le "p'tit gars" de Baie-Comeau ou celui de Shawinigan, que ce soient Turner, Joyal, Ouellet ou de Bané, etc...

Jusqu'à preuve du contraire, il semble qu'il n'y ait à date qu'un seul parti à Ottawa qui veuille vraiment l'intérêt du Québec, c'est celui du Parti nationaliste de Marcel Léger.

Aux prochaines élections fédérales, les vrais Québécois n'auront, en toute logique, que deux alternatives possibles: s'abstenir carrément de voter; ou bien voter pour le Parti nationaliste de Marcel Léger (ou de J.-Y. Morin peut-être). Agir autrement serait une aberration, un refus de nous prendre en main et de nous sortir du marasme économique actuel, ce serait voter pour la maigre pitance à perpétuité de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale. Maîtres ou vassaux?... A vous d'en décider, Québécois.

C.-A. Poirier Saint-Antoine

Le monde Liban, fais vite

13 avril 1975 - 13 avril 1984. Neuf ans déjà!

Des dizaines de milliers de morts, des centaines de milliers de blessés, d'innombrables réfugiés, un pays détruit.

Liban, neuf ans après, tu n'as rien appris! Neuf ans!!!

Je t'ai donné ma jeunesse en croyant en toi, mais aujourd'hui, je me rends compte que je n'aurais pas dû le faire. Mais on ne peut pas me blâmer, j'étais encore aveuglément fou de toi; pourtant, je le suis toujours, mais la différence c'est que je ne suis plus aveugle. Je vois que tu n'as rien appris et rien compris. Tu continues à te détruire, de ta propre main cette fois. Mais où veux-tu donc en venir? Penses-tu que tu régleras tes problèmes à coup de bombes et d'intransigeance?

L'odeur du sang t'étouffe et tu continues! Mais ouvre donc tes yeux et regarde-les, ces morts que tu ne veux pas voir. Au moins, regarde ceux qui ne le sont pas encore, ne vois-tu pas qu'il en reste plus grand-chose: des loques humaines désillusionnées, démoralisées, ruinées et désespérées.

Même le cèdre a craqué! Ce-la ne te suffit pas?

Tu te considères un pays "civilisé", mais prouve-le donc et assieds-toi sérieusement autour d'une table et règle tes disputes au lieu de les régler dans la rue.

Le temps passe, les générations avec. Liban fais vite car il est presque déjà trop tard...

Nadim Ghantous université Laval

Reagan et le Nicaragua

Ronald Reagan, incontestablement, est un belliciste. La dernière preuve en est, s'il en était besoin, l'affaire nicaraguayenne. Tous les moyens semblent bons à Reagan quand il s'agit de combattre le communisme ou un ersatz de celui-ci. C'est un réel paradoxe. Il s'agit, au bout du compte, de défendre la liberté que met tellement en jeu, en question le communisme. Mais en la défendant, on met précisément soi-même en question une telle liberté. Par exemple, en finançant des opérations de sabotage comme c'est le cas dans l'installation de mines dans les ports du Nicaragua. Il s'agit vraiment de deux poids deux mesures. Quand il s'agit de l'ennemi, on traite la guérilla de tous les noms. Quand il s'agit de soi, tout devient légitime.

Le grand peuple américain, bien que divisé sur ces questions, n'en supporte pas moins une telle politique de par le fait qu'il ait élu un président qui la soutient.

Quand un pays comme le Nicaragua tente d'expérimenter un autre type de liberté que celle de type capitaliste ça ne va pas. On est prêt à intervenir pour défendre la liberté telle qu'on la conçoit.

Pierre Bertrand Montréal

Le gaélique et l'Irlande

Mme Bernadette Devlin, qui était au Québec les 30 et 31 mars, ainsi que le 1er avril, a oublié de rappeler aux Québécois d'origine irlandaise que la langue nationale de l'Irlande est le gaélique et non pas l'anglais.

Elle a raté l'occasion unique de leur faire comprendre que vivant dans un pays français, le Québec, ils ne sont pas obligés de continuer à parler la langue des Anglais, qu'ils prétendent tant haïr, et qu'ils ont la possibilité de se redéfinir par rapport à leur culture d'origine.

Pierre Landry Québec

Québec 84

"Mes voyages en Canada": une trop libre adaptation

(Lettre à M. Marc Blais, à propos de son film "Mes voyages en Canada")

Le film que vous avez présenté ces jours-ci aux gens de la région de Québec n'est pas sans intérêt.

Visuellement, il est très bien. Musicalement aussi.

Par contre, si sa narration est appliquée, on doit lui reprocher plusieurs contradictions, des ambiguïtés agaçantes et, surtout, des affirmations ne s'appuyant guère sur le vrai sens des mots du récit auquel il est fait référence.

Cartier et le Canada

Après avoir vu le film "Mes voyages en Canada, de Jacques Cartier", réalisé par Marc Blais pour le compte d'Environnement Canada, j'ai été renforcé dans ma conviction que les Français n'ont jamais découvert le Canada, puisque cette contrée était déjà habitée à l'arrivée de Jacques Cartier. Et les personnes qui l'habitaient n'étaient pas que des semblants d'humains n'ayant aucune intelligence ou aucune conscience, mais des êtres humains à part entière formant des sociétés organisées sur des ter-

Pour l'avoir longuement et minutieusement lu et étudié, je me permets de vous signaler ce qui, d'après moi, affaiblit grandement la qualité et la rigueur de votre rappel historique, soit par l'insuffisante concordance de la "traduction" des relations, soit par une incompréhension du sens "maritime" des mots et, malheureusement aussi, par une trop libre adaptation du récit aux images.

Exemples:

Il n'est pas fait mention, ni allusion, à la présence d'un second navire, lors du voyage de 1534.

ritoires qu'eux-mêmes avaient découverts plusieurs siècles auparavant.

Ce n'est qu'indirectement, accidentellement dirais-je, que le film de Blais, qui n'a que des louanges pour Jacques Cartier, démontre cette réalité historique indéniable. Cela n'en fait une démonstration que plus accablante. (Et nous ne parlerons pas ici des enlèvements perpétrés par Jacques Cartier. Cela terminerait sa glorieuse mémoire.)

Serge Beaucher Québec

La réponse à votre interrogation, au sujet de la descente vers le sud de Terre-Neuve, est clairement fournie dans la relation: c'est l'acharnement du mauvais temps qui empêche les voiliers de pointer vers l'ouest.

Tantôt on dit que Cartier est un habile navigateur, tantôt que ses choix de directions sont fort contestables.

Les indiens rencontrés en Gaspésie appartenaient à la branche "huroni-roquois", alors qu'il s'agissait de Micmacs. Par surcroît, on va jusqu'à dire que Taïnoagny et Don Agaya étaient les fils du seigneur de Stadaconé.

Lorsque la flottille vire de bord, au nord-ouest de l'île Anticosti, c'est parce qu'elle recule au lieu d'avancer, par la conjugaison du baissant et du courant, non parce qu'il est temps de faire demi-tour.

Il s'agit, à mon avis, d'innexacitudes qui atténuent sérieusement la crédibilité de votre rétrospective, en ce qui concerne le voyage de 1534, le seul qu'il convient de commémorer en 1984.

Des corrections possibles s'imposent. Je les souhaite. Vous avez sûrement la trempe qu'il faut pour les effectuer.

Jacques Revalin Cap-Saint-Ignace

Verrons-nous les Filles du Roy à Québec, cet été?

On entend parler des festivités de Québec 84, mais je me demande si on a pensé à un aspect très important de ces échanges culturels, à savoir ces filles à marier, qu'on surnommait les Filles du Roy. C'est un projet qui mérite qu'on s'y attarde et qu'on pourrait étudier en profondeur, même s'il reste peu de temps pour l'organiser. On pourrait s'étendre longtemps sur le sujet bien sûr, mais il me semble qu'il serait bien si cette ancienne coutume revenait à l'honneur. Après tout, les Louis d'Or, les pierres précieuses, le trésor de la France, ce sont ses femmes, ses reines, ses "stroumpfettes".

Il faut se rappeler que beaucoup de nos Québécois ne pourront jamais visiter la France, ni y voir ses trésors cachés. Alors pourquoi pas les importer tout comme on fait pour leurs ordinateurs et leurs vins. Après tout, les femmes c'est comme le vin, on en admire sa robe, sa couleur, son corps, son velour. De notre côté, on pourra leur faire goûter à nos "p'tits" vins québécois tels que Nuit d'Amour, Trou de la Fée, Lichette ou bien leur offrir une "p'tite" bière, un "p'tit" Caribou ou un verre de Bagosse.

Connaissant les goûts des Québécois pour les belles créatures et si on accepte mon idée, on pourra s'attendre à les voir arriver en costume d'époque, au

nombre de 1.000 soit 12 par bateaux, déjà 75 sont en liste, quitte à réquisitionner et affréter spécialement pour ce faire un croiseur français qui nous apportera ce bouquet exotique de la fine fleur française. Ces Filles du Roy, célibataires et de bonnes moeurs cela va sans dire et du genre Claudia Cardinale, Sophia, Gina, Raquel, Bo Derek ou B.B. et ses phoques. Etant moi-même célibataire je me ferais un plaisir de les cueillir, je ne serais pas le seul. En tant que libraire, je m'intéresse à la culture et aux traditions et honni soit qui mal y pense. Peut-être que André Arthur pourrait mousser davantage cette idée. Après tout, la femme c'est le champagne de la fête, non!

Et pour nous les "canayens" pure laine ce serait comme la cerise sur le sundae. Cet échange culturel serait le meilleur trait d'union entre nos deux continents et beaucoup plus plaisant et chaleureux que de froids ordinateurs. Ainsi nos relations inter-pays seraient plus profondes, plus enrichissantes et plus fécondes.

Après tout, ces Filles du Roy étaient bonnes à marier et nombre de nos familles viennent de ces unions heureuses, donc ré-pétons l'histoire et espérons en voir à Québec 84 au moins une centaine.

Richard Perron, Sainte-Foy

Unanimité contre l'augmentation de la tâche

par Damien GAGNON

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le gouvernement québécois doit surseoir aux augmentations de la tâche des enseignants des niveaux primaire et secondaire prévues au décret pour les deux prochaines années. C'est, de l'avis du comité d'étude de la condition enseignante du Conseil supérieur de l'éducation, l'une des recommandations qui se dégagent presque unanimement des mémoires reçus aux audiences régionales. Dans un rapport-synthèse de ces audiences régionales dont LE SOLEIL a obtenu copie, le comité d'étude de la condition enseignante se dit particulièrement frappé par la convergence des opinions, des in-

quiétudes et de certaines solutions proposées par les enseignants, les directeurs d'écoles et les commissions scolaires.

Aussi, on s'entend pour dire que le premier geste que le gouvernement doit poser c'est de stabiliser la tâche de l'enseignant, ce qui signifie qu'il doit renoncer à augmenter leur tâche.

Soulignons que c'est à partir de ce rapport-synthèse qui lui a été soumis au cours d'une réunion qu'il tenait en fin de semaine, que le Conseil supérieur de l'éducation se sera appelé à faire ses recommandations au gouvernement pour améliorer la condition enseignante.

Le rapport-synthèse note que

les audiences ont fait ressortir clairement que c'est un mythe de croire que les enseignants ne travaillent que 27 heures par semaine. On fait état de centaines de témoignages individuels et collectifs qui ont évoqué la complexité et la lourdeur de la tâche de l'enseignant.

A cet égard lit-on dans ce rapport d'une soixantaine de pages, le décret qui tient lieu de convention collective ne donne qu'une idée incomplète et fort trompeuse de ce qu'est présentement l'exercice de la profession. Il ne révèle que la partie visible des conditions réelles de l'exercice de la profession.

Il est évident, selon le comité



d'étude sur la condition enseignante, que la fonction éducatrice et pédagogique des enseignants devient de plus en plus

complexe à cause de l'ensemble de fonctions dont les effets se répercutent sur le travail des enseignants, sur les relations qu'ils entretiennent avec les jeunes à l'école et le milieu scolaire en général ainsi que sur la qualité des services pédagogiques.

Pour le comité d'étude ce tour d'horizon des mémoires qui lui ont été présentés donne l'image que le système d'éducation ne possède pas actuellement les moyens d'atteindre avec cohérence les objectifs qu'il s'est donnés, notamment en regard de l'implantation des nouveaux programmes, de l'intégration des enfants en difficulté et de l'en-

cadrement des élèves. Ils donnent aussi l'image de commissions scolaires qui avouent ne pouvoir présentement, avec les moyens disponibles, garantir la qualité attendue des services pédagogiques et éducatifs.

L'image d'un personnel enseignant travaillant beaucoup plus et se montrant beaucoup plus soucieux du bien des jeunes que l'opinion publique semble le croire généralement. Mais un personnel passablement humilié, épuisé et démotivé à la suite de la dernière ronde de négociations et la première phase de l'application du décret.

La CEQ réclame un rapport préliminaire d'ici la fin d'avril

par Damien GAGNON

envoyé spécial du SOLEIL

MONTREAL — Devant le peu d'espoir que les négociations avec le gouvernement débouchent sur une entente, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a réclaté avec insistance au Conseil supérieur de l'éducation qu'il dépose d'ici la fin d'avril un rapport préliminaire comportant des recommandations précises pour améliorer la condition enseignante en septembre 1984.

Témoignant hier aux audiences nationales du Conseil supérieur de l'éducation sur la condition enseignante, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a soutenu que le gouvernement doit renoncer à augmenter la tâche des enseignants en septembre 1984 comme le prévoit le décret.

Il s'agit à son avis d'un minimum vital pour empêcher une détérioration supplémentaire de la condition enseignante et de la qualité des services éducatifs et le CSE demeure le dernier espoir de la CEQ que cette demande soit entendue de la part du gouvernement.

Selon M. Robert Bisailon, président de la Commission des enseignants des commissions scolaires, il faut faire vite. Le gouvernement n'a que quelques jours pour lever l'hypothèque appréhendée de l'augmentation de la tâche des enseignants puisque les commissions scolaires doivent procéder d'ici le 1er mai à l'organisation de l'enseignement pour l'an prochain.

Selon M. Robert Bisailon, si la CEQ fait appel au Conseil supérieur de l'éducation, c'est qu'aucun indice

ne laisse croire que le gouvernement acceptera la demande d'un moratoire sur la tâche des enseignants présenté par la presque totalité des organismes qui ont témoigné aux audiences sur la condition enseignante.

Jusqu'ici les rencontres du comité mixte de négociation n'ont donc pas permis de déblocage. La CEQ fait du moratoire sur la tâche un prérequis à la discussion sur d'autres points du décret qui permettraient d'améliorer la condition enseignante et cela sans ajouter de l'argent neuf. Il faut comprendre que pour nous le moratoire est un minimum a soutenu M. Bisailon.

A son avis l'attitude du gouvernement est d'autant plus incohérente que la demande de moratoire sur la tâche représente un investissement de l'ordre de quelque \$34 millions ce qui resterait à l'intérieur de la marge de manœuvre du gouvernement.

Le président du CSE, M. Claude Benjamin, a promis que son organisme ferait un rapport préliminaire, rapport que seront appelés à approuver les membres de l'organisme au cours d'une réunion qui aura lieu le 28 avril.

C'est un rapport très modéré que la CEQ a soumis hier au CSE proposant plusieurs pistes pour solutionner les problèmes que vit présentement l'école québécoise, propositions qui portent notamment sur la participation des différents agents de l'éducation, enseignants, parents et élèves, sur les services professionnels et le soutien pédagogique, l'implantation de nouveaux programmes et l'encadrement des élèves.

TOUS NOS OEUFS DANS LE MÊME SAC!

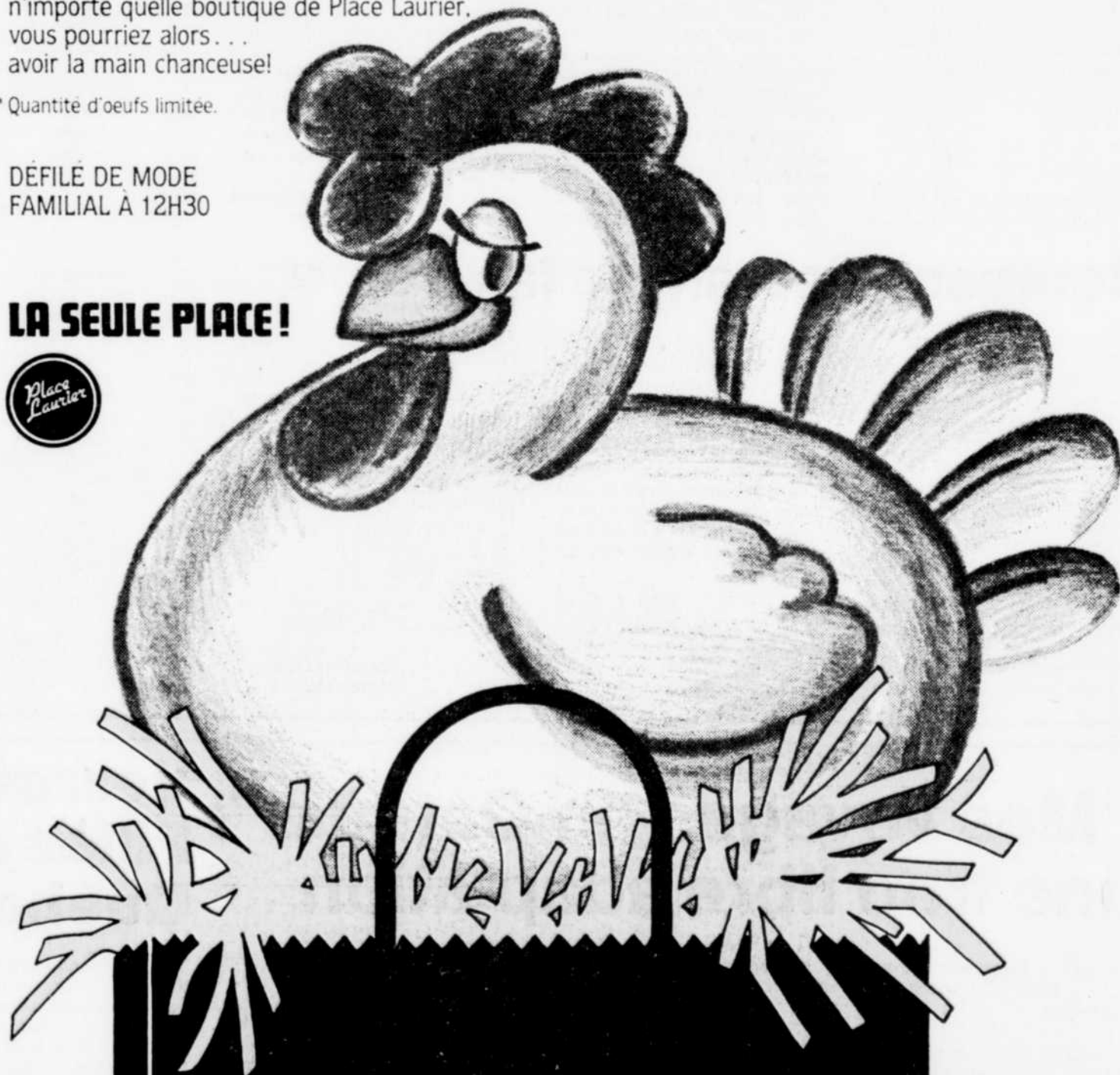
LES OEUFS CHANCEUX!

La seule place où l'on met tous nos oeufs dans le même sac pour vous faire gagner! Pâques couve de belles surprises à Place Laurier. Le samedi 21 avril, dès 9h30, des milliers d'oeufs de Pâques* dont certains contiennent d'intéressants bons d'achat, seront en place dans le mail central de Place Laurier. Pour courir la chance de gagner l'un de ces nombreux oeufs chanceux, présentez-vous samedi au mail central avec une preuve d'achat de n'importe quelle boutique de Place Laurier, vous pourriez alors... avoir la main chanceuse!

*Quantité d'oeufs limitée.

DÉFILÉ DE MODE FAMILIAL À 12H30

LA SEULE PLACE!



RENCONTRE

Pourquoi pas le bonheur?

Si vous jugez que le temps d'aimer et d'être aimé est venu, nous croyons pouvoir vous aider et ne négligerons rien pour le faire...

Buts sérieux

AGENCE "RENAISSANCE"

Ouvert de 9h à 21h, du lundi au vendredi; le samedi, de 9h à 18h.

692-5151

PROBLÈMES DE PIEDS

Confiez-nous vos problèmes de chaussures ou de supports plantaires (enfants-adultes). Nous sommes des spécialistes!



C. Pouliot, orthésiste du pied

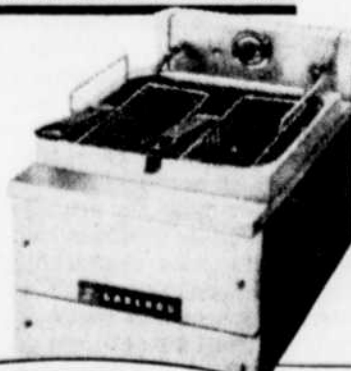
Membre F.P.P. - Membre AQOPP
Laboratoire M.A.S. 2103-6132
LES PROFESSIONNELS DE LA CHAUSSURE INC.
821, 3e Avenue, Québec - Tél.: 524-4117

Hôteliers... Restaurateurs FRITEUSE COMMERCIALE

GARLAND

Modèle E22-14F
Un réservoir 14" (356 mm) de largeur.
208 et 220 volts. Rég. 630S

449\$



Spécial jusqu'au 20 avril
ou épuisement du stock

Renaud & cie LTÉE
VAISSELLE - VERRERIE - COUTELLERIE -
ÉQUIPEMENT DE CUISINE
82, rue St-Paul - Tél.: 692-0144
Ouvert de 9h à 16h50 du lundi au vendredi;
le jeudi, de 9h à 21h.